

## CORRESPONDANCES

### Bulletin d'information scientifique

**Directeur de la publication**  
Michel CAMAU

**Secrétaire de rédaction**  
Franck MOROY

**Rédaction**  
Élias ABOU HAÏDAR  
Isabelle BERRY  
Raffaele CATTEDRA  
Myriam CATUSSE  
Olivier FENEYROL  
Vincent GEISSER  
Elise HELIN  
Abdelhamid HENIA  
Nora LAFI  
Anne-Marie PLANEL  
Nicolas PUIG  
Alain ROUSSILLON  
François SIINO

**Mise en page**  
Franck MOROY  
Hayet NACCACHE

**Diffusion**  
Hayet NACCACHE

*Correspondances* est publié par  
l'Institut de Recherche  
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS  
20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville - 1002 TUNIS  
Téléphone : (1) 79 67 22  
Fax : (1) 79 73 76  
Télex : 18080

IRMC- RABAT  
Ambassade de France  
Service Culturel, Scientifique  
et de Coopération  
1, rue d'Annaba - RABAT  
Téléphone : (7) 76 96 40  
(7) 76 96 41  
Fax : (7) 76 89 39

Cette publication  
ne peut être vendue  
Abonnement sur demande  
3800 ex. Groupe Cérès

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche, Recherches en cours, Thèses et Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français).  
Les manuscrits (37 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

أبواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و  
بحوث بصدد الإنجاز) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،  
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة  
بكتاباتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح  
مقالات (من 37 000 حرف) على لجنة النشر التي تتولى  
الارتصال بالمساهمين.

#### EDITORIAL

Bulletin voué à la communication entre chercheurs de part et d'autre de la Méditerranée, *Correspondances* a, tout naturellement, privilégié jusqu'ici les contributions émanant d'auteurs maghrébins et européens. Cette ligne de conduite trahirait l'esprit d'ouverture qui a présidé à sa définition si elle se traduisait par une méconnaissance de tout ce qui s'entreprind et se réalise au-delà des rivages de la Méditerranée et qui concerne directement celle-ci. Il va sans dire qu'on songe ici notamment à la richesse du potentiel de recherche et de la production scientifique outre-Atlantique. Aussi, dans la présente livraison, trouvera-t-on, pour la première fois, une présentation d'une thèse de Ph.D, soutenue aux États-Unis. En l'occurrence, Mia FULLER expose les orientations de sa recherche sur la représentation de soi par l'Italie fasciste au travers de ses initiatives architecturales et urbanistiques dans ses colonies. Son propos a été traduit de l'anglais, dans la mesure où le français et l'arabe demeurent les seules langues d'expression du Bulletin.

Dans le même numéro, la RECHERCHE EN COURS présentée par Jean-Pierre CASSARINO retiendra l'attention à un double titre. D'une part, elle illustre combien la question des entrepreneurs et des entreprises constitue actuellement un axe fort qui mobilise l'attention d'un très grand nombre de chercheurs et dont *Correspondances* s'est déjà fait l'écho à plusieurs reprises (notamment, dans le numéro 43). D'autre part, elle lui apporte un éclairage original en mettant l'accent sur la relation entre le développement de l'entrepreneuriat et les expériences migratoires.

# LES CHANTIERS DE LA COLONISATION : L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ MODERNE DANS LES COLONIES ITALIENNES 1869-1943

MIA FULLER

*Mia FULLER a soutenu, en décembre 1994, à l'Université de Californie de Berkeley, une thèse en anthropologie **Colonizing Constructions : Italian Architecture, Urbanism and the creation of Modern Society in the Colonies, 1869-1943**, sous la direction de Paul Rabinow.*

La thèse traite de la représentation de soi par l'Italie telle qu'elle est officiellement consacrée par l'architecture et l'urbanisme dans les principales villes d'Erythrée, de Somalie, de Libye, d'Éthiopie et des îles du Dodécanèse qui toutes, à des dates différentes, ont été des colonies italiennes entre 1869 et 1943. Jusqu'à une époque récente, cette période de l'histoire de la colonisation italienne, de la planification urbaine et de l'architecture moderne a fait l'objet de peu de travaux universitaires. Ce thème est particulièrement pertinent pour comprendre les articulations spécifiques, dans le contexte italien, entre le colonialisme, la modernité et la nationalité. L'architecture permet, en effet, une lecture originale des cultures symboliques et matérielles : les constructions sont les signes et les

manifestations les plus tangibles et les plus durables d'une occupation coloniale.

Un des objectifs de la thèse est de démontrer que le colonialisme était, pour les nationalistes italiens, un moyen de construire leur propre identité.

Dans les domaines public et gouvernemental, l'architecture coloniale fut pensée pour rendre compte du degré de civilisation auquel était parvenue l'Italie, et, tout particulièrement après l'occupation de Tripoli de Libye, fut utilisée comme un moyen pour conférer une certaine visibilité au nouveau statut de l'Italie. Le régime italien espérait que les autres nations européennes prendraient acte de cette représentation donnée de lui-même et, partant, de sa nouvelle respectabilité et de sa modernité.

Plus tard, au-delà de la représentation de soi-même, les urbanistes s'impliquèrent dans la mise en place d'un contrôle direct et le plus efficace possible des populations, au travers de la ségrégation et de la régulation des flux. Leurs écrits montrent qu'ils n'avaient pas renoncé, en tant qu'urbanistes, à une reconnaissance européenne. Néanmoins, ils accordèrent une attention nouvelle à l'exercice d'un pouvoir autoritaire sur les colonisés grâce à la planification urbaine, combinant l'efficacité avec un recours mesuré à la violence physique.

En dépit de leurs différences apparentes, ces deux

phases trouvent un dénominateur commun dans le *narcissisme colonial*, principale motivation des colonialistes. Des historiens, entre autres, ont attesté des excès des Italiens dans leurs colonies<sup>1</sup>. On ne saurait nier les effets néfastes, voulus ou non, de l'occupation italienne ; cependant, dans l'ensemble, les préoccupations des Italiens étaient de construire, pour eux-mêmes, une identité nationale moderne et leur politique, à vrai dire, était rarement conçue en fonction du colonisé. Le discours de l'expansionnisme italien doit davantage être compris comme un puissant imaginaire colonial axé sur les modalités de transformation des Italiens par le processus de colonisation, donnant corps à l'idée selon laquelle l'entreprise coloniale renforcerait directement la nouvelle Italie.

Au regard du contexte européen, l'unification italienne est intervenue tardivement (1870) ; aussi, une des préoccupations les plus constantes inhérente au discours expansionniste tenait au risque de colonisation de l'Italie elle-même : à défaut de se moderniser, les Italiens risquaient d'être colonisés - au moins économiquement et culturellement si ce n'est militairement<sup>2</sup> - par les nations européennes plus avancées. Lors des premières conquêtes coloniales, l'Erythrée (1885) et la Somalie (1896), cette inquiétude se traduisait surtout par des efforts en vue de promouvoir une colonisation de peuplement au profit d'agriculteurs qui ainsi pourraient émigrer vers des terres italiennes plutôt qu'étrangères. La prise de Tripoli en 1911 a permis de réaliser un souhait de longue date - celui de posséder une colonie en Méditerranée - contrarié en 1881 par l'établissement du Protectorat français en Tunisie, pays que les Italiens considéraient comme leur. En ces circonstances, la valeur symbolique du colonialisme acquit une nouvelle dimension : la Tripolitaine et la Cyrénaïque (malgré leurs différences sur les plans géographique et culturel) avaient fait partie de l'empire romain ; cette référence historique servait aux Italiens à faire valoir le droit à un héritage impérial. Ils ressuscitèrent l'ancienne appellation Libye pour dénommer leur nouvelle colonie, dont le territoire incluait également le Fezzan.

## TRIPOLI ET L'ARCHITECTURE COLONIALE

L'idée selon laquelle la Libye doit appartenir aux Italiens dans la continuité de l'héritage romain en Cyrénaïque et Tripolitaine a pesé dans les débats relatifs aux formes appropriées de l'architecture coloniale. En Erythrée et en Somalie, l'architecture italienne n'avait pas été pensée. Mais avec l'annexion de la Libye et la place de plus en plus grande prise par l'architecture, à l'échelle internationale, comme répertoire de la modernité, toute construction par et pour les Italiens en Libye devenait une question majeure<sup>3</sup> mettant en jeu une représentation de soi suivant les canons modernes internationaux. Les années 1910, avant que l'administration coloniale ne contrôle la spéculation foncière et la construction individuelle, donnèrent lieu à un ensemble de nouvelles constructions non réglementées, dont un bon nombre présentaient des façades néo-mauresques semblables à celles des constructions françaises dans les villes maghrébines avoisinantes. C'est dire le peu d'intérêt pour les formes esthétiques locales. Durant cette période, de nombreux bâtiments publics reflétaient les tendances architecturales prévalant en Italie à ce moment là<sup>4</sup>, sans chercher à les adapter au contexte local.

En 1921, le premier gouverneur fasciste de la colonie, Giuseppe Volpi di Misurata, procéda au recensement officiel des monuments locaux<sup>5</sup>. Les Italiens privilégièrent les vestiges de l'occupation romaine, et n'accordèrent, dans l'ensemble, que peu de valeur aux vestiges de cinq siècles de règne ottoman et qaramanli. A cette époque, fut dressée la liste des bâtiments "digne d'intérêt", et un grand nombre d'entre-eux firent l'objet de programmes de préservation. Durant la même période, les particuliers et le gouvernement continuaient à construire sans tenir compte de l'esthétique locale et sans plan d'action concerté.

Ce ne fut qu'en 1929 que le souci d'une architecture coloniale appropriée apparut dans le discours italien, que ce soit au sein du gouvernement local de Tripoli ou dans les journaux d'architecture<sup>6</sup>. Principal référent dans les débats de l'époque, Tripoli continua à s'imposer pendant des années auprès des

modernistes dans les articles de divers journaux coloniaux ou spécialisés. Le problème qu'ils tentaient de résoudre était de savoir comment signifier tout ce qui avait besoin de l'être, au travers d'orientations stylistiques, tout en créant une architecture "conforme" aux principes fonctionnalistes (c'est-à-dire Rationalistes). Il rejetaient à la fois le style néo-mauresque et l'imitation de l'architecture classique qui avait inspiré si fortement les constructions de Tripoli. Pourtant, créer une architecture coloniale fonctionnelle impliquait, à certains égards, de se rapprocher du style local. Comment, dès lors, souligner la grandeur du fait national italien tout en pouvant donner l'impression d'imiter des formes de "civilisation inférieure" ? Le problème, dans une large mesure, trouva une solution davantage rhétorique que pratique par une (re)définition de la maison arabe traditionnelle dont l'origine se situerait sous l'occupation romaine. Ainsi, on la rendrait vraiment italienne, ou éternellement "méditerranéenne" (notion qui suggère une préfiguration du modernisme).

## ADDIS-ABEBA ET LA PLANIFICATION URBAINE

En Afrique du Nord, comme dans le reste des sociétés du Bassin méditerranéen, les planificateurs italiens se sont trouvés confrontés à un tissu urbain préexistant particulièrement dense. Sans s'engager dans des politiques de destruction ou de réaménagement comme celles des Français au siècle précédent<sup>7</sup>, ils ont immédiatement agi pour promouvoir et contrôler les nouvelles villes qui s'étaient développées à proximité des cités fortifiées<sup>8</sup>. A l'instar des autres centres urbains, Tripoli et Benghazi devinrent des cités duales. Cette caractéristique ne tenait pas, du moins dans un premier temps, à la race ou à l'ethnicité, mais à un besoin pratique d'occuper l'espace disponible.

La ségrégation *per se* comme finalité de la planification urbaine ne devint un thème majeur que tardivement. A partir de 1934, une soudaine profusion d'articles et d'ouvrages ayant pour sujet l'*urbanistica* (la planification urbaine) apparut en Italie. En 1936,

avec la conquête de l'Ethiopie, les planificateurs italiens avaient à leur disposition un site très différent de ceux d'Afrique du Nord, caractérisé par un tissu urbain préexistant à la fois très récent et discontinu. Ils n'accordaient aucune valeur à ces formes locales dans la mesure où elle ne portaient aucune trace d'un contact antérieur avec les ancêtres des colonisateurs italiens. Ainsi ils ont qualifié de "nouvelles" plusieurs villes déjà anciennes, manière d'effacer complètement la civilisation et l'architecture locales<sup>9</sup>.

La question du style architectural cessa d'être à l'ordre du jour ; une planification urbaine, inspirée principalement par le critère racial, s'y substitua. Cette transformation des centres d'intérêt, du modèle architectural à la planification urbaine, impliquait aussi d'autres changements. Les planificateurs parvinrent à utiliser les constructions comme un instrument de pouvoir politique et de contrôle social, méthode autrement plus efficace qu'une politique préoccupée par le style architectural. L'*urbanistica* était envisagée comme une science qui permettrait une intervention "thérapeutique" directe au sein des sociétés coloniales et italiennes. Dans les colonies, cette vision était d'autant plus prometteuse qu'aux yeux des planificateurs les possibilités de restructuration des villes et de régénération de la communauté politique italienne y étaient beaucoup plus grandes qu'en Italie.

## ORGANISATION DES VILLAGES ET CONTRÔLE DES POPULATIONS

La vision coloniale italienne tendant à créer un citoyen italien nouveau et moderne, fut clairement mise en oeuvre dans les villages de colonisation où les colons italiens bénéficiaient d'un soutien étatique. Situés sur les terres fertiles de Libye, d'Erythrée, d'Ethiopie, de Somalie et des îles du Dodécanèse<sup>10</sup>, ces villages possédaient des traits communs : un espace public central, des cellules du parti fasciste et une église. En Libye, plusieurs villages furent aussi édifiés pour les Musulmans. Construits au milieu des années 1930, ils constituaient une riposte directe aux rebelles qui harcelèrent les forces d'occupation italiennes pendant vingt ans, et qui furent considérés

comme entièrement "pacifiés" après 1932. Outre l'annexion du pays par l'Etat italien, ils traduisaient une certaine allégeance symbolique si ce n'est réelle, de la population libyenne. Officiellement, ces villages étaient marqués, à dessein, du sceau de l'islamité : ils comportaient de longues arcades peu élevées avec pour point culminant un minaret. Alors que le régime fasciste présentait ces villages comme l'expression officielle de sa "tolérance" à l'égard des Musulmans, force est de les considérer comme la manifestation d'une surenchère pour le contrôle des populations autochtones.

## LES POPULATIONS COLONISÉES

Les décisions architecturales prises dans le contexte colonial révèlent en filigrane la diversité des politiques de l'Italie envers ses différentes colonies. Contrairement aux villages libyens pourvus de minarets, ceux créés par les Italiens en Afrique Orientale se caractérisaient par de monotones alignements de huttes indifférenciées, dépourvus d'espace public central et de toute expression des particularismes ethniques ou religieux. Quant aux villages de colonisation destinés aux Italiens, essentiellement en Libye et dans les îles du Dodécannèse, ils relevaient des mêmes principes que la *città nuove* construite durant la même période en Italie. Sur cette base et sur celle de considérations culturelles, juridiques et scientifiques, la thèse décrit les types d'attitudes envers les différentes populations coloniales. Dans cette perspective, il apparaît que les Italiens considéraient les Libyens, avec qui ils partageaient à la fois une histoire et une géographie communes, comme un peuple capable de parvenir à un certain degré de civilisation et, ainsi, susceptible d'être domestiqué. En revanche, ils considéraient les habitants d'Afrique Orientale, en dépit de leur diversité ethnique et religieuse, comme un ensemble indifférencié de "Noirs" ne possédant aucun attribut culturel significatif d'un degré de civilisation. Ces constructions culturelles variaient en fonction des aspirations nationales italiennes : les sociétés avec lesquelles les Italiens s'identifiaient, pour maintes

raisons, furent considérées comme plus "civilisées", trait que l'on retrouve dans la rhétorique urbanistique et architecturale. Les populations nomades furent perçues comme moins civilisées et moins respectables que les sédentaires, tandis que le sentiment d'altérité joua moins à l'encontre des Musulmans libyens que des Musulmans somaliens<sup>11</sup>.

L'urbanisme et les représentations culturelles se soutenaient mutuellement : les conceptions des "races" et des "cultures", tant en ce qui concerne les Italiens que les populations colonisées, trouvaient une représentation symbolique dans l'architecture ; les immeubles, et notamment leur conception d'ensemble, renforçaient les distances politiques entre les Italiens et les populations locales. Par là, les pratiques architecturales et de planification urbaine contribuaient, à des degrés divers, à légitimer la domination du régime colonial italien vis-à-vis des populations colonisées et du nouveau citoyen italien.

## REPRÉSENTATION DE SOI

La hiérarchie des populations colonisées n'a aucune signification sans les Italiens, dans la mesure où ce sont eux qui donnent son orientation à leur échelle de représentation. Dans cette perspective, il convient de considérer les Italiens eux-mêmes comme une des populations cible des techniques coloniales. Le narcissisme du colonialisme italien procède directement du besoin de soumettre à de nouvelles normes, en cours d'élaboration, des sujets considérés comme pré-modernes ou pré-nationaux - des individus dépourvus de droits civiques, devant être façonnés par le moule étatique, vivant le plus souvent hors d'un logement civilisé et habitant de préférence des huttes de paille ou des cavernes. Parmi toutes les populations à coloniser, les Italiens étaient véritablement, pour les colonisateurs, la plus problématique.

La réflexion sur l'architecture coloniale italienne doit aussi englober les réalisations de la colonisation destinées aux Italiens en tant qu'Européens. Sous cet éclairage, il faut considérer les constructions de Rhodes. Cette dernière et ses îles environnantes ne furent pas perçues, sur le plan architectural, dans un

rapport d'altérité. L'émigration de la population turque, engagée sous l'occupation italienne en 1912, s'était achevée lors des échanges de population avec la Turquie en 1923. La minorité juive et les Grecs restèrent jusqu'à cette date. Une ancienne ville fortifiée fut bientôt concurrencée par une ville nouvelle construite par les Italiens. Rhodes contraste avec l'oeuvre italienne à Tripoli. L'une et l'autre reçurent le statut de possession méditerranéenne ; elles furent occupées en même temps et pour une durée identique. Cependant, à Tripoli, certaines des réalisations architecturales traduisaient (même de manière maladroite) une prise de conscience de la différence locale - explicitée à travers un faux style néo-mauresque ou s'inspirant des pratiques locales ; ce n'était absolument pas le cas à Rhodes. Presque toutes les nouvelles constructions de l'île s'inscrivent dans la continuité des réalisations effectuées en Italie à la même période. Pour certains édifices publics de Tripoli, le recours à des images romaines sculptées avait pour équivalent, à Rhodes, des réminiscences des formes vénitiennes (les Vénitiens avaient périodiquement occupé un grand nombre de ces îles), affirmant ainsi une européanité face à l'Orient (la Turquie étant en vue de la ville). Mais, dans d'autres îles, le Dodécanèse était appréhendé exactement comme s'il s'agissait d'une terre italienne aspirant à la modernisation. Les autochtones étaient perçus comme leurs semblables par les Italiens, sur la base de la similarité ethnique - *stessa faccia, stessa razza* (même visage, même race) était un slogan opératoire - et de la proximité religieuse. Toutefois, il convient de faire preuve de prudence : une non-reconnaissance de la différence peut aussi ressortir d'un narcissisme sans limite. Les populations locales étaient en fait opprimées par diverses politiques excluant l'expression de leur altérité que ce soit au travers de la langue ou de la religion<sup>12</sup>.

Il faudrait mentionner enfin le chantier le plus réfléchi de la période, à savoir l'Exposition Universelle de Rome (EUR) dont le site, implanté hors de la ville en 1937, est aujourd'hui devenu un quartier périphérique et un centre administratif. La conclusion esquissée dans la thèse est que, comparé à tous les autres plans d'ampleur des villes coloniales, l'EUR est le plus abouti et pratiquement le dernier de la période fasciste. L'objectif de ses promoteurs était

d'endoctriner l'ensemble des citoyens, au travers d'un processus de représentation pour eux-même (et pour le reste du monde), d'une nouvelle Italie plus grande que jamais<sup>13</sup>. Le fait que le site de l'EUR demeure, comme un certain nombre de monuments dédiés à Mussolini et à la représentation publique de l'impérialisme fasciste à Rome même, suppose que l'on s'interroge sur la pérennité de nombre de représentations de la période coloniale même si, en théorie, les politiques et la conscience publique s'en sont détournées. Dans la mesure où ces représentations furent considérées comme fortement évocatrices à l'époque, que peut signifier leur survie aujourd'hui?

MIA FULLER

(traduit de l'anglais)

#### NOTES

<sup>1</sup> AHMIDA (Lai Abdullatif), *The Making of Modern Libya. State Formation, Colonization and Resistance 1830-1932*, Albany, State University of New York Press, 1994 ; DEL BOCA (Angelo) *Gli Italiani in Africa Orientale*, 4 vol., Roma-Bari, Laterza, 1976-1984 ; DEL BOCA (Angelo), *Gli italiani in Libya*, 2 vol., Roma-Bari, Laterza, 1986-1988 ; EVANS-PRITCHARD (Edward Evan), *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press, 1949 ; MACK SMITH (Denis), *Mussolini's Roman Empire*, Penguin Books, 1977 ; NEGASH (Tekeste), *Italian Colonialism in Eritrea, 1882-1941. Policies, Praxis and Impact*, Stockholm, Uppsala University, 1987 ; SBACCHI (Alberto), *Ethiopia Under Mussolini. Fascism and the Colonial Experience*, London, Zed Books, 1985.

<sup>2</sup> Sur le processus simultané de modernisation et de périphérisation en Méditerranée, voir FAUBION (James D.), *Modern Greek Lessons. A Primer in Historical Constructivism*, Princeton, Princeton University Press, 1988 ; et MITCHELL (Timothy), *Colonising Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

<sup>3</sup> FULLER (Mia), "Building Power : Italian Architecture and Urbanism in Libya and Ethiopia", pp. 211-239, in AL SAYYAD Nezar (ed.), *Forms of Dominance. On the Architecture and Urbanism of the Colonial Enterprise*, Aldershot, Avebury, 1992. Pour une description détaillée de l'espace public italien à Tripoli, voir VON HENNEBERG (Krystyna), "Piazza Castello and the Making of a Fascist Colonial Capital", pp.135-150, in ZEYNEP Celik, FAVRO Diane, INGERSOLL Richard (ed.), *Streets : Critical*

*Perspectives on Public Space*, Berkeley, University of California Press, 1994. Voir aussi FULLER (Mia), "Carlo Enrico Rava, the Radical : First Formulations of Colonial Rationalism", in *Journal Of the Islamic Environmental Design Research Centre*, à paraître.

<sup>4</sup> Ces tendances sont décrites dans DOORDAN (Dennis P.), *Building Modern Italy. Italian Architecture 1914-1936*, New York, Princeton Architectural Press, 1988 ; ETLIN (Richard A.), *Modernism in Italian Architecture, 1890-1940*, Cambridge and London, MIT Press, 1991 ; MEEKS (Carroll L. V.), *Italian Architecture 1750-1914*, New Haven, Yale University Press, 1966.

<sup>5</sup> Les décisions italiennes concernant l'actuel tissu urbain de Tripoli sont décrites très précisément dans SANGIOVANNI (Ornella), "La Medina de Tripoli. Dal piano regolatore del 1912 ai lavori del 1936-37", pp.49-61, in *Islam. Storia e civiltà*, 9 (1). Elles sont aussi évoquées dans TALAMONA (Marida), "La Libia : un laboratorio de architettura", pp.62-79, in *Rassegna*, 51 (3), 1992 ; et dans "Città europea e città araba in Tripolitania", pp.257-277, in GRESLERI Giuliano, MASSARETI Pier Giorgio, ZAGNONI Stefano (ed.), *Architettura italiana d'oltremare 1870-1940*, Venice, Cataloghi Marsilio, 1993.

<sup>6</sup> On trouvera une tentative d'identification des programmes modernistes de l'époque dans VON HENNABERG (Krystyna), "Imperial Uncertainties : Architectural Syncretism and Improvisation in Fascist Colonial Libya", pp.373-395, in *Journal of Contemporary History*, 31 (1996).

<sup>7</sup> Voir, entre autres, ABU-LUGHOD (Janet), *Rabat. Urban Apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press, 1980 ; BEGUIN (François), *Arabisances. Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830-1950*, Paris, Dunod, 1983, 176p. ; RABINOW (Paul), *French Modern. Norms and Forms of the Social Environment*, Cambridge and London, MIT Press, 1989 ; WRIGHT (Gwendolyn), *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*, Chicago, University of Chicago Press, 1991.

<sup>8</sup> Pour Tripoli, les travaux de M. Talamona soulignent les efforts des italiens dans chaque partie de la ville, *op. cit.* (1992), *op. cit.* (1993) et TALAMONA (Marida), "Addis Abeba Capitale dell'impero", pp.1093-1130, in *Storia Contemporanea*, 16 (5-6), 1985.

<sup>9</sup> Plusieurs villes d'Afrique Orientale furent, bien entendu, sous leur domination avant 1936, mais ce n'est qu'une fois l'Ethiopie acquise que les Italiens jugèrent nécessaire de rendre prestigieuses leurs possessions d'Afrique Orientale. En 1936, les différents territoires de la région furent incorporés dans l'*Africa Orientale Italiana*, et l'Italie prit le statut d'Empire.

<sup>10</sup> Il y a peu d'études portant sur ces villages. Il ont été abordés dans CRESTI (Federico), "New Towns in the Agrarian

Colonization of Libya", pp.18-39, in *Environmental Design* 8 (9-10), 1990 ; GHIRARDO (Diane), *Building New Communities. New Deal America and Fascist Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1989 ; GRESLERI (Giuliano), "La 'Libia Felix' e i contadini di Balbo", pp.303-311, in GRESLERI et al., *op. cit.*, 1993 ; MARIANI (Riccardo) "Trasformazione del territorio e città di nuova fondazione", pp. 2285-2299, in *Gli annitrenta : Arte e cultura in Italia*, Milan, Mazotti ; MASSARETTI (Pier Giorgio), "La colonizzazione agraria in Africa Orientale Italiana", pp.243-255, in GRESLERI Giuliano et al., *Op. Cit.*, 1993 ; TALAMONA (Marida), "Italienische Agrarsiedlungen in Libyen", pp. 139-157, in HARTMUT Franck (ed.), *Faschistische Architekturen. Planen und Bauen in Europa 1930 bis 1945*, Hambourg, Hans Christian Verlag, 1985.

<sup>11</sup> Dans certains cas, les politiques ne prennent pas en compte les considérations culturelles. Alors qu'en théorie les Italiens se sentent plus proches des autres Chrétiens, en pratique, les Grecs orthodoxes des îles du Dodécannèse et les Coptes d'Ethiopie furent les cibles de certaines des menées italiennes les plus oppressives. Dans les deux cas, l'autorité ecclésiastique était aussi une autorité politique, et le gouvernement italien la perçut comme une menace. Voir MARONGIU BUONAIUTI (Cesare), *La politica religiosa del fascismo nel Dodecanneso*, Naples, Giannini Editore, 1979 ; *Politica e religioni nel colonialismo italiano (1882-1941)*, Università di roma, Facoltà di scienze politiche, Giuffrè, 1982.

<sup>12</sup> Cf. note 11

<sup>13</sup> Voir FULLER (Mia), "Wherever You Go, You are : Fascist Plans for the Colonial City of Addis Ababa and the colonizing Suburb of EUR '42'", pp. 397-412, in *Journal of Contemporary History*, 31, 1996.

# LES ENTREPRENEURS PRIVÉS TUNISIENS ET LEUR EXPÉRIENCE MIGRATOIRE PASSÉE EN EUROPE : LA FORMATION DE RÉSEAUX

JEAN-PIERRE CASSARINO

*Jean-Pierre Cassarino prépare une thèse au sein du Département de Sciences Politiques et Sociales de l'Institut Universitaire Européen (IUE) de Florence, sous la direction du Professeur Christian Joppke.*

Depuis les politiques d'ouverture économique, adoptées au début des années 1970, jusqu'à la signature de l'accord de partenariat entre la Tunisie et l'Union Européenne (UE), l'ensemble des forces vives de l'économie tunisienne s'est considérablement modifié. Désormais, les précurseurs du secteur privé tunisien, notamment les premiers industriels de l'époque Hédi Nouira, n'apparaissent plus comme les seuls tenants de l'esprit d'entreprise en Tunisie. En effet, suite au plan d'ajustement structurel de 1986, le renforcement des politiques de libéralisation économique et le développement d'un environnement institutionnel moins contraignant ont contribué à l'émergence de nouveaux acteurs privés dans le paysage économique de la Tunisie. Toutefois, il serait difficile d'affirmer que seules les pressions du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale aient favorisé leur apparition. En revanche, celle-ci semble, avant tout, constituer une réponse de l'Etat tunisien aux déséquilibres sociaux (accroissement du nombre de jeunes diplômés au chômage) et économiques du pays (déficits budgétaires, baisse des investissements industriels, disparités régionales). En d'autres termes, l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce et le titre de premier pays arabe partenaire de l'UE sont venus confirmer, d'une part, le caractère irréversible des mesures économiques libérales adoptées en Tunisie,

d'autre part, la volonté d'établir un dialogue privilégié avec son premier client et fournisseur : l'Europe.

Il ne sera pas fait ici état de la transition économique libérale en Tunisie et de ses conséquences sociales, économiques et politiques. L'étude sera centrée sur l'hétérogénéité de l'entrepreneuriat privé en Tunisie et, plus particulièrement, sur l'existence d'une catégorie d'entrepreneurs tunisiens qui, après avoir vécu une expérience migratoire en Europe, se sont orientés vers la création de sociétés privées en Tunisie. A la différence des *industriels* tunisiens, évoqués ci-dessus, et de leurs homologues tunisiens, cette catégorie d'entrepreneurs privés se distingue par le critère de l'expérience migratoire vécue en Europe. Il est vrai que les projets entrepris par les migrants, dès leur retour en Tunisie, ont déjà fait l'objet d'études quantitatives présentées, entre autres, par Azzam Mahjoub<sup>1</sup>. D'autres approches anthropologiques ont développé ce même thème en insistant sur le niveau élevé de capitalisation des projets entrepreneuriaux des *supermigrants*<sup>2</sup>.

Toutefois, les ressources utiles au maintien et au développement de ces activités entrepreneuriales, ainsi que les méthodes de recherche de nouvelles opportunités de marché (l'information de marché) demeurent encore inexplicables. Par ailleurs, le lien entre l'expérience passée en Europe et l'activité entrepreneuriale dans le pays d'origine semble absent, comme si aucune continuité cohérente ne pouvait s'établir entre l'itinéraire passé et présent. Ainsi, le premier objectif de cette recherche consiste à évaluer la manière dont l'expérience migratoire, vécue par ces acteurs privés, fut investie dans la réalisation de leurs projets entrepreneuriaux en Tunisie. Ensuite, il est nécessaire de comprendre les raisons pour lesquelles

cet investissement fut réussi chez certains et absent chez d'autres. L'analyse des trajectoires individuelles apportera de précieux éléments d'analyse qui contribueront à la formation d'une typologie présentée dans le développement de cet exposé. Trois catégories aideront à analyser les différentes trajectoires des entrepreneurs privés tunisiens ayant vécu une expérience migratoire en Europe ; il s'agira des *héritiers*, des *convertis* et des *nouveaux venus*. De par la forme juridique et la nature de leurs activités entrepreneuriales, il sera démontré que les *nouveaux venus* font partie intégrante de réseaux transfrontaliers établis entre leur ancien pays d'immigration et la Tunisie. Ces réseaux feront l'objet d'une approche qui tentera de déceler les liens logiques entre l'expérience passée et l'activité entrepreneuriale de l'acteur, en termes de compétences, de relations et de ressources. Enfin, au-delà de l'approche structurale, l'étude des entretiens recueillis auprès des *nouveaux venus* permettra de comprendre la formation, la dynamique et le maintien de ces réseaux transfrontaliers.

Avant d'exposer les données de terrain qui ont permis l'élaboration d'une typologie, relative aux entrepreneurs privés tunisiens ayant vécu une expérience migratoire en Europe, et afin de comprendre la manière dont les *nouveaux venus* ont réussi à investir, en termes d'opportunités de marché et de ressources financières, leur propre expérience migratoire dans des activités entrepreneuriales établies en Tunisie, le prochain développement fera référence, d'une part, à la théorie de *l'action humaine* élaborée par Israel Kirzner, d'autre part à la théorie de *l'action sociale*<sup>3</sup>. Cette démarche n'a pas pour objet de présenter une image modélisée de l'entrepreneur en général, mais de repérer les outils théoriques qui permettent d'illustrer les comportements et initiatives propres aux *nouveaux venus*, acteurs centraux de notre recherche.

## ENTREPRENEURIAT ET ACTION SOCIALE

Deux principales visions de l'entrepreneuriat se juxtaposent dans ces développements. L'entrepreneuriat y est décrit comme une activité orientée vers des fins économiques, gérée par un entrepreneur ; c'est-à-dire un individu motivé par la poursuite de différents buts, qui veillent au maintien et à la croissance de l'entreprise.

Selon la première vision de l'activité entrepreneuriale, la fonction de l'entrepreneur est distincte de celle de l'inventeur, dans la mesure où *l'inventeur produit des idées, [alors que] l'entrepreneur fait faire des choses qui peuvent avoir trait, mais pas nécessairement, à tout ce qui est scientifiquement nouveau [...] [L'entrepreneuriat] doit s'identifier à une action créative commerciale, c'est-à-dire à quelque chose qui se situe en dehors de la portée des pratiques existantes*<sup>4</sup>, et qui mène à

l'innovation. En innovant, l'entrepreneur accomplit de nouvelles choses ou effectue des choses *qui sont déjà en train de se faire d'une nouvelle façon (innovation)*<sup>5</sup>. Cependant, selon Schumpeter, sa fonction exerce aussi une *influence déstabilisatrice* sur un équilibre économique établi. Il le considère comme une *force déstabilisatrice de l'activité économique*<sup>6</sup>.

L'innovation, qu'il opère grâce au crédit bancaire, lui permet de profiter de nouvelles opportunités qui motivent son désir de fonder un royaume privé. Ainsi, l'entrepreneur schumpeterien n'est pas motivé par des fins hédonistes, tel que le profit, à l'instar de l'*Homo Aeconomicus*, mais, surtout, par la grandeur du profit et du succès. Sa personnalité exceptionnelle lui permet d'aller au-delà des influences contraignantes de sa classe sociale. Grâce au crédit, il est non seulement en mesure d'innover, mais aussi de gravir l'échelle sociale. Par ailleurs, une fois que son objectif est atteint, lui et sa famille intègrent la classe capitaliste de la bourgeoisie<sup>7</sup>. Il faut préciser que l'entrepreneur schumpeterien ne prend pas de risques, contrairement au capitaliste qui spéculé. En effet, le crédit nécessaire à l'innovation est octroyé par le banquier, qui, en tant que capitaliste, supporte tous les risques.

### L'action humaine et l'activité économique

La seconde vision de l'activité entrepreneuriale s'avère aussi dynamique que la première. Cependant, alors que Schumpeter considère l'entrepreneur comme un individu qui ne spéculé pas, d'autres théoriciens, tel qu'Israel Kirzner, mettent l'accent sur le fait que le rôle de l'entrepreneur consiste également à affronter les aléas du commerce, car l'entrepreneur vit dans *un monde où l'incertitude est telle qu'elle rend toute action délibérée inévitablement sujette à des imprévus, aussi bien agréables que désagréables*<sup>8</sup>. C'est en raison du *caractère imprévisible de son environnement et des vagues incessantes de changement qui le sous-tendent* que l'entrepreneur, selon Kirzner, existe. Face aux incertitudes du marché, l'entrepreneur se doit de développer des qualités qui lui permettent de répondre aux aléas du marché. En premier lieu, son action consiste à exploiter les opportunités commerciales qui ne l'ont pas été par ses homologues. L'action humaine relève, il est vrai, d'une *vigilance*, voire d'une *prescience* de la part de l'entrepreneur. En ce sens, l'entrepreneur se doit d'envisager la concrétisation de ses décisions à venir, en recherchant des ressources jusque-là inexploitées. La *vigilance* émane d'une tentative d'envisager l'avenir avec le plus d'exactitude possible, tout en prenant appui sur le cours des événements présents. *Les prévisions représentent un avenir qui se compose des conséquences des actions présentes et futures de l'entrepreneur*<sup>9</sup>. L'action entrepreneuriale se forme par la propension à envisager l'avenir. Selon Kirzner, cette adaptation continue, qui se fonde sur la *créativité* de l'entrepreneur, a lieu à tout moment, c'est-à-dire entre l'instant où les données disponibles sont évaluées dans

le cadre d'une action future et le moment où l'action future se concrétise.

En second lieu, l'entrepreneuriat se réfère également à la *découverte* d'opportunités qui jusqu'alors étaient négligées. C'est par ignorance que l'entrepreneur sous-estime les ressources qui l'entourent, sans même les identifier<sup>10</sup>. Il lui revient de reconsidérer sa propre stratégie en fonction du nouveau contexte et de la réadapter afin d'atteindre ses objectifs pour limiter le décalage entre l'anticipation et la réalisation de son action. La recherche continuelle d'autres ressources (la *créativité*), qui garantit le maintien et la survie de l'entreprise, est une composante de l'entrepreneuriat. De la même manière, l'action entrepreneuriale n'est *ni aventureuse, ni prédéterminée*<sup>11</sup>. Elle émane d'une connaissance partielle des opportunités de marché, à un moment donné, qui sera inévitablement réévaluée par l'entrepreneur, lors de l'activité économique.

La théorie de l'action humaine présente un profil subjectiviste de l'entrepreneur ; celui-ci apparaît comme un individu percevant et reconnaissant les opportunités de marché. L'intérêt analytique de cette théorie réside dans le fait qu'elle met en évidence la capacité de l'acteur à évaluer les ressources qui peuvent contribuer à la survie de son entreprise. Par ailleurs, à l'échelle de l'individu, la *vigilance* entrepreneuriale, étudiée par Kirzner, permet d'éclairer la personnalité et le rôle de l'entrepreneur ; alors qu'à l'échelle du marché, son action doit se coordonner à celle de ces homologues, afin d'accumuler un savoir et des informations sur les opportunités économiques<sup>12</sup>.

### L'action sociale et l'activité économique

Alors que l'action humaine de Kirzner fait référence à la capacité de l'entrepreneur à rechercher les opportunités de marché jusque-là inexploitées, l'action sociale se rapporte, d'une part, au sens subjectif que l'entrepreneur accorde à sa propre activité et, d'autre part, à son appartenance sociale, qui influe sur son comportement économique<sup>13</sup>. Il est important de préciser que le concept d'action sociale ne se fonde pas sur une approche des orientations économiques d'un acteur, déterminées par son appartenance sociale. Il suggère, en revanche, que les activités économiques sont sociales dans la mesure où elles s'opèrent en référence aux comportements d'autrui. Aussi relève-t-il d'un contenu social, subjectivement chargé de sens, dans le cadre d'une appartenance, sans paraître, cependant, déterminant.

Selon Max Weber, l'appartenance peut être volontaire et basée sur un consentement individuel, telle qu'une association ou un groupe. Cependant, elle peut également être involontaire lorsque la légitimité d'un ordre légal et institutionnel est établi par une autorité supérieure. Il est possible que les entrepreneurs agissent en référence à un ordre de relations sociales, défini par la participation et l'adhésion d'un ensemble d'acteurs<sup>14</sup> à un ordre.

Qu'elle soit permanente ou temporaire, une relation

sociale comporte un sens subjectif se trouvant constamment réévalué et réadapté à un environnement donné. En d'autres termes, un sens est accordé à une relation sociale selon un contexte. Les fondements d'une coopération entre deux parties ne sont pas toujours les mêmes à tout moment, tout comme ils ne sont pas nécessairement réciproques. Le sens subjectivement fondé d'une relation sociale peut orienter l'action (sociale et économique) de plusieurs individus, en dépit des différences religieuses, culturelles ou ethniques.

En effet, au-delà de la référence ethnique, il est désormais important de faire la différence entre les modes associatifs et les modes de communalisation propres aux relations sociales menant à une action collective ou coopérative. Les modes de communalisation se fondent sur le sentiment subjectif des acteurs d'appartenir à un même ensemble de relations, qu'il soit d'ordre affectif (c'est-à-dire déterminé par des émotions) ou traditionnel. La fraternité et l'esprit de corps constituent des facteurs de communalisation importants dans les relations sociales, selon Weber<sup>15</sup>. Quant au type de relations associatives, il repose sur un *ajustement des intérêts rationnellement motivés ou par un accord réciproque, basé soit sur des valeurs absolues [par exemple, la loi naturelle] soit sur l'intérêt personnel*<sup>16</sup>. L'approche weberienne des relations sociales combine ces deux modes ; un entrepreneur participe non seulement à des activités purement commerciales, mais apparaît également comme un membre à part entière de réseaux sociaux interpersonnels, contribuant au maintien de ses propres activités entrepreneuriales. Selon Weber, les relations de type associatif peuvent être complémentaires des relations dites de communalisation. Cela permettra de nous interroger sur la portée et la nature des réseaux sociaux dans lesquels les *nouveaux venus* sont impliqués. Par ailleurs, dans le sillage des Nouveaux Institutionnalistes, il est important de reconnaître que ces entrepreneurs privés *ne se comportent pas ou ne prennent pas de décisions comme des atomes, en dehors d'un contexte social. De même, ils n'adhèrent pas aveuglément aux règles des catégories sociales auxquelles ils appartiennent. En revanche, leurs actions s'inscrivent dans un système de relations sociales en constante mutation*<sup>17</sup>. Granovetter considère que les activités économiques peuvent être appréhendées en référence à des réseaux de relations sociales et de connaissances interpersonnelles qui peuvent produire un capital confiance, réduisant les coûts de transaction et décourageant la malveillance dans les échanges. Son approche des activités économiques s'oppose radicalement à celle d'Oliver Williamson<sup>18</sup> puisqu'elle postule que *le marché anonyme issu des modèles néoclassiques est inexistant*. En conséquence, les transactions économiques *ne relèvent pas d'une vision hobbesienne*<sup>19</sup> du marché, où elles se trouveraient exclusivement réglementées par le

biais de structures institutionnelles supérieures. Ainsi, sans pour autant remettre en cause la nécessité des institutions de *gouvernance*, les relations sociales entre acteurs n'apparaissent plus périphériques mais centrales aux modes de coopération économique. La confiance constitue une des composantes de ces modes d'institutionnalisation des échanges entre individus<sup>20</sup>. Quel que soit son degré d'abstraction, la notion de confiance intervient non seulement dans la dynamique, mais aussi dans le contrôle des échanges. Elle constitue également un facteur grâce auquel *un système* [fondé sur la coopération économique] *gagne du temps*<sup>21</sup> et réduit, par là même, les coûts de transactions.

En référence aux entretiens recueillis auprès des entrepreneurs privés tunisiens ayant vécu une expérience migratoire en Europe, ces considérations théoriques n'apparaissent pas fortuites. Dans le cas des *nouveaux venus*, la *créativité* selon Kirzner, c'est-à-dire la recherche continue de nouvelles ressources, pouvant veiller au maintien de leurs sociétés, relève non seulement des stratégies employées par ces acteurs, mais aussi de l'investissement de leur propre expérience migratoire dans leurs activités entrepreneuriales. Nous verrons que ce constat ne concerne pas les cas des *convertis* et des *héritiers*. L'action sociale invite, quant à elle, à réfléchir sur les différents ensembles de relations dans lesquels les *nouveaux venus* s'inscrivent et qui tendent à exercer une influence sur leurs initiatives. De manière réciproque, cette théorie considère que les acteurs peuvent, à leur tour, modifier la nature (ou *relational contents*) ainsi que la structure de ces ensembles de relations sensibles aux changements du contexte global<sup>22</sup>. L'intérêt de cette réciprocity réside dans le fait qu'elle met en exergue les caractéristiques d'un environnement institutionnel global en transition.

## ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE

Les catégories analytiques présentées dans ce paragraphe sont le fruit d'entretiens recueillis auprès d'acteurs ayant vécu une expérience migratoire avant de s'engager dans la gestion d'une société privée en Tunisie. Les premiers contacts furent entrepris grâce à la consultation de listes d'entreprises exportatrices et actives dans tous les secteurs d'activités économiques. En effet, il était fait l'hypothèse que les activités entrepreneuriales exportatrices pouvaient mieux illustrer la dynamique des réseaux transfrontaliers. A mesure que la recherche progressait, les rencontres des entrepreneurs privés s'effectuèrent, le plus souvent, par le biais de recommandations personnelles ; ce qui permit de mieux cibler les entretiens. Un guide d'entretien fut employé ; il s'intéressa à l'entreprise, à l'itinéraire de l'entrepreneur en Europe et en Tunisie, aux activités professionnelles et extra-professionnelles (passées et présentes) de ce dernier, à sa vision des changements propres à son environnement institutionnel (dont le processus de *mise à niveau intégrale* et l'accord

de partenariat tuniso-européen). Par ailleurs, il est important de préciser que, dans le cadre d'une étude portant sur le *processus* de formation et le maintien de réseaux transfrontaliers, le critère du nombre n'intervient pas, contrairement à l'identification d'éléments redondants émanant des entretiens.

En effet, après avoir analysé l'ensemble des entretiens, plusieurs récurrences furent relevées. Elles ont permis d'élaborer trois catégories analytiques relatives aux entrepreneurs privés tunisiens ayant vécu une expérience migratoire passée en Europe.

La première d'entre elles a trait aux *héritiers*. Dans l'histoire du secteur privé tunisien, leur apparition pourrait être située, chronologiquement, vers la moitié des années 1980. Pour la plupart, ils vécurent en France et y demeurèrent environ sept ans, durant lesquels ils suivirent de hautes études, souvent dans de prestigieuses institutions, telles que l'Ecole des Mines, les Ponts-et-Chaussées, l'Ecole Centrale. Accessoirement, après leurs études, ils travaillèrent pour des multinationales européennes avant leur retour en Tunisie. Le *label héritier* se justifie par le fait même qu'ils ont repris - ou *hérité de* - la société de leurs pères ; ces derniers appartiennent aux groupes des *industriels*, apparus au début des années 1970, qui furent l'objet d'études présentées, entre autres, par Eva Bellin<sup>23</sup> et Nouredine Sethom<sup>24</sup>. Ils ont développé de grandes firmes dans les secteurs du textile, de la mécanique, de l'électronique, de l'agro-alimentaire et des produits pharmaceutiques.

La caractéristique majeure des *héritiers* - fils des *industriels* précités - réside dans le fait qu'ils ont bénéficié de ressources conséquentes contribuant au maintien de leurs activités entrepreneuriales, en termes de financement, de connaissance du marché et de ses contraintes, et de clientèle. Sur la base des entretiens recueillis auprès des *héritiers*, il ressort que l'investissement de leur expérience migratoire vécue en Europe, dans leurs activités entrepreneuriales présentes, fut limité par l'importance de ces ressources préexistantes. Nous verrons que, contrairement aux *nouveaux venus*, ils ne développèrent pas de carnets d'adresses lors de leur séjour en France, probablement parce qu'ils n'en avaient pas la nécessité.

La seconde catégorie, issue de la typologie, se rapporte aux *convertis*. Il s'agit d'entrepreneurs privés qui, après avoir vécu en moyenne entre cinq et huit ans en Europe, ont travaillé, dès leur retour en Tunisie, pour l'administration tunisienne ou au sein d'une entreprise publique. Contrairement aux *héritiers*, ils n'ont pas bénéficié de ressources préexistantes et n'envisageaient pas, à leur retour, de se lancer dans la gestion d'une société privée. La plupart des *convertis* sont issus de familles de cadres travaillant dans l'administration publique tunisienne. Suite à leur expérience professionnelle dans le secteur public, ils ont créé leurs propres sociétés dans le secteur privé tunisien, à partir de la fin des années 1980 ou vers le début des années 1990. Il existe, par ailleurs, une cohérence entre les fonctions que ces acteurs avaient dans l'administration

et les types d'activités commerciales qu'ils dirigent, actuellement, dans le secteur privé. Plus que leur expérience migratoire, les *convertis* ont réussi à investir, dans leurs entreprises privées, les connaissances (dans les deux sens du terme) qu'ils ont acquises durant leur emploi dans le secteur public. Par exemple, un ancien fonctionnaire d'une société publique active dans le secteur de l'électronique aura de grandes chances de développer sa société privée dans un secteur d'activité quasi-analogue ou périphérique. Les raisons de cette *conversion* sont multiples. Tout d'abord, celle-ci a lieu à l'issue de plusieurs années d'expérience professionnelle dans une société publique. Au cours de cette longue expérience, d'une durée moyenne de cinq à huit ans, le *converti* eut l'occasion de comprendre les mécanismes liés à la gestion d'une société publique. Parallèlement, il y développa son réseau de connaissances personnelles - ou *networking* - au sein de l'administration. Par ailleurs, d'un point de vue contextuel, l'émergence des *convertis*, dans le paysage entrepreneurial privé tunisien, coïncide avec l'apparition du Nouveau Code d'Investissements (loi 87-51) qui facilita formellement la création de sociétés privées et réaffirma la volonté de l'Etat tunisien de renforcer institutionnellement le processus de privatisation en Tunisie ; l'existence de la Commission d'Assainissement et de Restructuration des Entreprises à Participation Publique (CAREPP) en fut une illustration. Sur la base des entretiens réalisés auprès des *convertis*, nombreux sont ceux qui bénéficièrent des fonds publics alloués à la promotion du secteur privé en Tunisie. Enfin, ces acteurs privés expliquent personnellement leur conversion par le besoin d'accroître leurs revenus financiers. En dépit de leur expérience migratoire passée en Europe, il apparaît clairement que les *convertis* ne constituent pas une catégorie d'acteurs impliqués dans des réseaux transfrontaliers de communication et de partage d'informations. D'une part, parce qu'ils n'avaient pas envisagé de créer une société privée en Tunisie durant leur séjour en Europe et, d'autre part, parce qu'au moment de leur arrivée en Tunisie (début des années 1980), le contexte institutionnel de l'époque se prêtait peu à l'expansion du secteur privé.

La dernière catégorie à laquelle il est fait référence a trait aux *nouveaux venus*. A l'instar des *héritiers* et des *convertis*, les *nouveaux venus* ont vécu en Europe, plus particulièrement en France et en Italie, pays où, respectivement, 62% et 12%<sup>25</sup> de l'ensemble de la population immigrante tunisienne se concentre. Agés entre 30 et 45 ans, leur itinéraire, d'une durée moyenne de huit ans, se caractérise essentiellement par des études universitaires d'économie et de gestion, mais aussi d'ingénierie. Parallèlement à leurs études, certains prirent part à des activités syndicales et associatives en France. De manière récurrente, les entretiens ont révélé le fait que les *nouveaux venus* avaient envisagé, lors de leur séjour en Europe, un projet entrepreneurial qu'ils souhaitaient déjà réaliser en Tunisie. Il est probable qu'en raison de cette volonté de créer une société en Tunisie, ils aient développé ce qu'ils appellent un  *carnet*

*d'adresse* opérant lors de leur expérience en Europe. Il est flagrant de constater que leurs sociétés furent fondées, en partie, grâce à des capitaux financiers étrangers. En général, les *nouveaux venus* dirigent des sociétés à capital mixte tuniso-françaises ou tuniso-italiennes. L'emprunt bancaire auprès des institutions tunisiennes est rare ; non pas parce qu'ils n'y eurent pas recours, mais parce que, selon les *nouveaux venus*, les banques furent réticentes à la réalisation de leurs projets. Par ailleurs, les activités entrepreneuriales des *nouveaux venus* ne se limitent pas uniquement à un rapport de sous-traitance vis-à-vis de leurs donneurs d'ordre européens (souvent français et italiens) ; en effet, la réalisation de sociétés annexes, bénéficiant de l'apport technologique issu de la relation initiale de sous-traitance, peut avoir lieu. Les *nouveaux venus* sont également promoteurs de sociétés de conseil et de communication. Cette nouvelle génération de sociétés connaît un grand essor en Tunisie, de par l'ouverture croissante du marché consacrée, entre autres, par l'accord de partenariat économique tuniso-européen signé le 17 juillet 1995. Toutefois, ils sont loin d'en avoir le monopole ; certains *convertis* se sont engagés sur la même voie, à l'instar de jeunes entrepreneurs privés tunisiens, diplômés des Ecoles de gestion et de commerce de Tunis.

Les témoignages recueillis auprès des *nouveaux venus* indiquent que les rencontres effectuées en France et en Italie ont facilité la réalisation et le maintien de leurs activités entrepreneuriales, non seulement en termes de ressources financières, mais aussi en raison du partage constant d'informations. Il apparaît que le regard qu'ils portent sur leur environnement institutionnel vient du dehors, façonné par une double expérience (vécue en Europe et en Tunisie). Les *nouveaux venus* représentent la catégorie centrale de cette recherche en cours, dans la mesure où ils ont pleinement investi leur expérience migratoire vécue en Europe dans leurs activités entrepreneuriales réalisées, dès leur retour, en Tunisie ; un retour souvent justifié, d'une part, par la conjoncture économique défavorable et les faibles possibilités de trouver un emploi en Europe correspondant à leurs compétences, d'autre part, par le durcissement des politiques migratoires dans les pays européens, enfin, par la volonté de réaliser leur projet entrepreneurial.

Il est possible d'affirmer que l'originalité des *nouveaux venus* réside dans leur participation à des réseaux transfrontaliers leur facilitant la recherche de nouvelles sources d'information. Par ailleurs, sur la base des entretiens réalisés à ce jour, il est fait l'hypothèse que ces réseaux sont intentionnellement créés et répondent aux particularités de l'environnement global des *nouveaux venus*. Un réseau se définit ici par *des relations spécifiques établies dans un ensemble défini de personnes, d'objets et d'événements*<sup>26</sup>. Au sein de cet ensemble, les acteurs accordent un sens, ou une *valeur d'échange*<sup>27</sup>, à leurs actions. Dans le cas des *nouveaux venus*, celui-ci ne semble pas relever de l'ethnicité, voire du critère religieux, mais d'un sentiment subjectif

d'appartenance à un groupe où les relations interindividuelles sont intégrées dans un ensemble de compromis, d'obligations réciproques et de valeurs ; la confiance constitue une donnée importante. Dans le développement de l'analyse, par le biais de l'approche réaliste des réseaux<sup>28</sup>, un intérêt particulier sera accordé à cette subjectivité individuelle et collective, qui semble fonder la dynamique de ces réseaux transfrontaliers. Cette approche s'avère nécessaire dans la mesure où elle débouchera sur l'étude ultérieure des facteurs internes (*relational contents*) et externes (environnement global) agissant sur la configuration de ces réseaux.

L'existence de ces réseaux transfrontaliers traduit la continuité d'une expérience migratoire, vécue principalement en France et en Italie, dans le pays d'origine des *nouveaux venus*. Enfin, le développement de l'analyse s'appuiera sur l'étude comparée de deux axes de réseaux transfrontaliers, l'un tuniso-français, l'autre tuniso-italien. L'observation de la pratique des *nouveaux venus* permettra, d'une part, de comprendre dans quelle mesure la dynamique de ces réseaux transfrontaliers est complémentaire de l'action des institutions officielles tunisiennes, d'autre part, d'appréhender la portée de leur contribution au développement du secteur privé en Tunisie.

JEAN-PIERRE CASSARINO

## NOTES

<sup>1</sup> MAHJOUR (Azzam), *La migration internationale des Tunisiens : aspects démographiques et macro-économiques*, CERES, Tunis, 1992.

<sup>2</sup> MICHALAK (Laurence O.), "The Impact of Continuing and Return Migration from Tunisia : Case Studies from the Tunisian Northwest", article écrit dans le cadre du Center for Middle Eastern Studies, University of California, Berkeley, 1993.

<sup>3</sup> WEBER (Max), *Sociological Writings*, Wolf Heydebrand ed., Continuum, New York, 1994 ; WEBER (Max), *Economy and Society : An Outline of Interpretative Sociology*, 2 vols., ed. Guenter Roth and Claus Wittich, Berkeley, University of California, 1978.

<sup>4</sup> SCHUMPETER (Joseph Alois), *The Economics and Sociology of Capitalism*, Richard Swedberg, ed., Princeton University Press, Princeton, 1991, pp. 412-413

<sup>5</sup> *Idem*, p. 412.

<sup>6</sup> BOETTKE (Peter J.), "Entrepreneurship", *The Blackwell Dictionary of Twentieth-Century Social Thought*, William Outhwaite and Tom Bottomore, eds., Blackwell Reference, 1993, pp. 196-198.

<sup>7</sup> SCHUMPETER (J.A.), *op. cit.*, p. 419.

<sup>8</sup> KIRZNER (Israel M.), *Discovery, Capitalism, and Distributive Justice*, Basil Blackwell, Oxford, 1989, p.89.

<sup>9</sup> KIRZNER (I.M.), *The Meaning of Market Process : Essays in the Development of Modern Austrian Economics*, Routledge,

London, 1992, p. 27.

<sup>10</sup> KIRZNER (I.M.), "Uncertainty, Discovery, and Human Action : A Study of the Entrepreneurial Profile in the Misesian System", pp. 139-159 in Israel M. Kirzner, ed., *Method, Process, and Austrian Economics: Essays in Honor of Ludwig von Mises*, Lexington Books, Lexington (Mass.), 1982, p. 147.

<sup>11</sup> *Idem*, p. 149.

<sup>12</sup> *Idem*, p. 153.

<sup>13</sup> WEBER (M.), *Sociological Writings, op. cit.*

<sup>14</sup> *Idem*, p. 6.

<sup>15</sup> *Idem* ; GELLNER (Ernest), "Trust, Cohesion, and Social Order", in Diego GAMBETTA, ed., *Trust, Making and Breaking Cooperative Relations*, Basil Blackwell, New York, 1988, p. 142-157.

<sup>16</sup> WEBER (M.), *Sociological Writings, op. cit.*, p. 16

<sup>17</sup> GRANOVETTER (Mark), "Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness", *American Journal of Sociology* 91, no. 3 (1985), pp. 481-510.

<sup>18</sup> WILLIAMSON (Olivier E.), "Calculativeness, Trust, and Economic Organization", *Journal of Law & Economics* 36, (1993), pp. 453-486.

<sup>19</sup> GRANOVETTER (M.), *Economic Action and Social Structure...*, *op. cit.*, p. 458.

<sup>20</sup> LUHMANN (Niklas), *Trust and Power*, Introduction by Gianfranco Poggi, John Wiley & Sons ed., New York, 1979 ; GAMBETTA (Diego), ed., *Trust, Making and Breaking Cooperative Relations*, Basil Blackwell, New York, 1988 ; GRANOVETTER (M.), "Problems of Explanation in Economic Sociology" in Robert G. ECCLES, Nitin NOHRIA, eds., *Networks and Organizations, Structure, Form, and Action*, Harvard Business School Press, Boston, 1992, pp. 25-56 ; GRANOVETTER (M.), *Economic Action and Social Structure...*, *op. cit.* ; GRANOVETTER (M.), SWEDBERG (Richard), eds., *The Sociology of Economic Life*, Westview Press, Boulder, 1992 ; BEN-PORATH (Yoram), "The F-Connection : Families, Friends, and Firms and the Organization of Exchange", *Population and Development Review* 6, no. 1 (1980), pp. 1-30 ; SERVET (Jean-Michel), "Paroles données : le lien de confiance", *La Revue du MAUSS semestrielle*, no. 4 (1994), pp. 37-56.

<sup>21</sup> LUHMANN (N.), *Trust and Power, op. cit.*, p. 89.

<sup>22</sup> SEWELL (William H.), Jr., "A Theory of Structure: Duality, Agency, and Transformation", *American Journal of Sociology* 98, no. 1, (1992), pp. 1-29.

<sup>23</sup> BELLIN (Eva), "Tunisian Industrialists and the State", in I. William ZARTMAN, ed., *Tunisia : the Political Economy of Reform*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1991, (African Studies Library), pp. 45-65.

<sup>24</sup> SETHOM (Noureddine), *L'Industrie et le tourisme en Tunisie : étude de géographie du développement*, Université de Tunis 1, Tomes I & II, Tunis, 1992.

<sup>25</sup> MAHJOUR (A.), *op. cit.*

<sup>26</sup> KNOKE (David), KUKLINSKI (James H.), eds., *Network Analysis*, Sage Publications, London, 1982, p. 12.

<sup>27</sup> COOK (Karen S.), WHITMEYER (J.M.), "Two Approaches to Social Structure: Exchange Theory and Network Analysis", *Annual Review of Sociology* 18, (1992), pp. 109-127.

<sup>28</sup> BURT (Ronald S.), MINOR (Michael J.), eds., *Applied Network Analysis: A Methodological Introduction*, Sage Publications Ltd., London, 1983.

◆ **BENMESSOUAD - TREDANO Abdelmoughit, Démocratie, Culture politique et Alternances au Maroc**, Casablanca, Éditions maghrébines, 1996, 195 p.

**A**u Maroc, la politique est en crise : une culture politique appauvissante, un discours politique codé, un système de représentation partisane déliquescant, une perte de repères politiques et idéologiques et enfin une absence d'éthique, tels sont les grands traits de cette crise. Partant de ce constat, A. Benmessouad Tredano, universitaire et acteur politique, développe son analyse. Alors que ces dernières années, le Maroc a connu deux réformes constitutionnelles d'ampleur (1992 et 1996), l'échec des trois tentatives d'alternance politique justifie aux yeux de l'auteur l'urgence d'un *ajustement structurel de la politique*. L'ouvrage offre l'originalité de rassembler des articles écrits au cours de la décennie quatre-vingt-dix. Il se donne à lire comme une chronique des événements récents de la vie politique marocaine, à travers une grille d'interprétation explicitement militante. Après avoir avancé les raisons de la nécessité d'une réforme par une série de questionnements sur l'interaction entre les impératifs économiques du



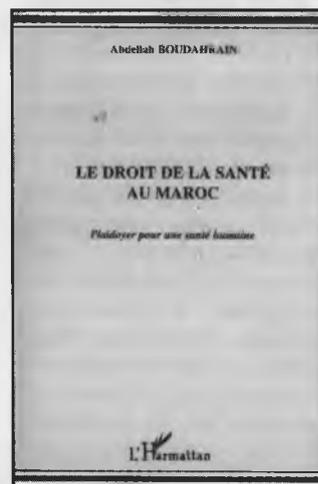
développement et la démocratisation, l'auteur articule sa démonstration autour d'un argumentaire récurrent. Sa réflexion se polarise sur les problèmes posés par les réformes constitutionnelles et l'échec répété de la *Koutla* à enclencher une alternance politique, énoncée comme l'aboutissement d'un processus de changement, du fait de *sa fonction d'équilibre entre les forces politiques et son rôle d'assainissement dans l'exercice du pouvoir*. Pour A. Benmessouad Tredano, la réforme doit nécessairement être impulsée par les acteurs, dont il faudrait *libérer et stimuler les énergies en état de jachère*. Or, c'est par un travail sur la culture politique, par une thérapie que les pratiques politiques évolueront. Ainsi, l'alternance ne peut être construite que sur un consensus, *collectivement conçu et accepté*.

L'ouvrage annonce-t-il l'imminence de la création d'une *formation politique nouvelle* dans le royaume chérifien ?

Il participe assurément d'une réflexion politique d'actualité, cherchant à prendre ses distances avec les antagonismes caractérisant les relations entre les partis gouvernementaux et ceux de la *Koutla*. Il dessine les grandes axes d'une réforme politique et sociétale, choisissant de s'inscrire au sein d'un mouvement politique.

◆ **BOUDAHRAIN Abdallah, Le droit de la santé au Maroc. Plaidoyer pour une santé humaine**, Paris, L'Harmattan, 1996, 490 p.

**A**mi-chemin entre le manuel académique et l'ouvrage de vulgarisation scientifique, l'étude d'Abdallah Boudahrain donne un aperçu complet des règles et des problèmes juridiques relatifs aux questions de santé au Maroc. A ce titre, elle interpelle autant l'étudiant en droit à la recherche de références et de textes précis que les "citoyens ordinaires", souvent mal informés sur les implications juridiques du système de santé public. Toutefois, l'auteur ne se contente pas de se réfugier dans une position d'observateur neutre. Il choisit délibérément d'adopter un ton critique et de faire des propositions



concrètes de réformes afin d'améliorer la situation médicale et sanitaire des plus défavorisés. Ni l'administration publique marocaine, ni les organismes de droit privé n'ont pu contribuer à rendre effectif *un droit à la santé pour tous*, qui fait pourtant partie intégrante des droits humains fondamentaux. Les différentes actions entreprises sur les plans normatif et pratique restent éloignées du concept des *soins de santé primaire*. Aussi l'auteur dénonce-t-il

les avantages accordés à l'industrie pharmaceutique au détriment de la notion de "médicaments essentiels" et au mépris du droit.

L'ouvrage met également en exergue les contradictions pouvant surgir entre le droit de la santé et les mentalités collectives, d'une part, et entre les textes juridiques et les normes professionnelles, d'autre part. Par exemple, au Maroc, l'avortement thérapeutique est officiellement autorisé (article 453 du Code pénal), lorsque l'interruption de grossesse permet de sauver la vie d'une mère. Or, ce droit continue à provoquer de nombreuses polémiques dans l'opinion publique marocaine : *autant dire que des controverses philosophiques, juridiques et éthiques sur l'incrimination de l'avortement ne cessent d'alimenter le débat*. Par ailleurs, la notion de liberté médicale n'est pas toujours clairement établie : un médecin peut-il refuser de pratiquer l'avortement thérapeutique ? Le Code pénal de 1967 rentre parfois en contradiction avec le texte plus ancien de *déontologie médicale* (1953).

Au terme de son étude, l'auteur propose une vaste réforme en vue de promouvoir *une éthique islamique de la santé humaine*, fondée sur la conviction que les institutions, les lois et les règlements devraient tenir compte des *liens indissolubles de communauté, de langue, de religion et de culture*.

◆ **Science, technologie et croissance au Maghreb**, sous la dir. de Abdelkader DJEFLAT et Riadh ZGHAL, Sfax, Maison d'édition Biruni, 1995, 278 p., (Série Maghtech)

◆ **BAKALTI Souad, La femme tunisienne au temps de la colonisation 1881-1956**, Paris, L'Harmattan, 1996, 307 p. (Histoire et Perspectives Méditerranéennes)

Quel rôle la science et la technologie peuvent-elles jouer dans les pays du Maghreb au moment où ceux-ci vivent des situations économiques et financières préoccupantes, et où ils se voient, dans un même temps, inexorablement amenés à ouvrir leurs économies au reste du monde ? Pour explorer cette vaste problématique et tenter d'y apporter des réponses s'est mis en place depuis plusieurs années un réseau maghrébin pour l'intégration de la science et de la technologie dans le développement (MAGHTECH), au sein duquel se côtoient chercheurs maghrébins et européens. L'ouvrage présenté ici constitue



l'un des premiers jalons de cette réflexion commune puisqu'il reprend les principales contributions à la première conférence organisée par le réseau en décembre 1994 à Sfax.

Ce travail est avant tout le reflet d'une approche pluridisciplinaire qui permet à l'analyse de s'exercer à plusieurs niveaux. En premier lieu, celui de l'environnement économique régional et international ; la proximité de l'Union Européenne et les différents accords commerciaux mis en place,

qu'ils soient perçus comme une chance ou une menace, conditionnent à coup sûr l'avenir des sociétés maghrébines. Dès lors, l'analyse comparative (des relations Etats-Unis/Mexique, par exemple) peut jouer un rôle précieux pour la prospective en ce domaine.

Une deuxième piste d'analyse concerne les politiques nationales des pays du Maghreb en matière de formation initiale, de formation professionnelle continue et bien entendu de recherche scientifique et technologique. Les lacunes repérées dans ces différents domaines semblent être à l'origine d'une situation identique dans les trois pays, à savoir la non-articulation d'une sphère scientifique dont la monnaie lourde est le diplôme avec les besoins propres au développement social et économique.

Enfin, plusieurs études prennent également en compte l'organisation interne des entreprises maghrébines dans des secteurs décisifs comme celui du textile par exemple. Il en ressort que la centralisation du pouvoir de décision et la rigidité des structures hiérarchiques constituent souvent un obstacle crucial à la maîtrise des nouvelles technologies, et a fortiori, à l'innovation. Ce constat incite à relativiser l'efficacité de recettes managériales élaborées en d'autres lieux et à repenser les conditions de leur importation.

La situation de la femme dans les pays arabo-musulmans a fait l'objet de nombreux travaux et réflexions en sciences sociales. Malheureusement, ceux-ci revêtent souvent une dimension normative, oscillant entre les analyses misérabilistes ("la femme cloîtrée et soumise") et les visions apologétiques du "sexe faible", porteur de modernité au sein de sociétés islamiques perçues comme *essentiellement traditionnelles* par la majorité des observateurs occidentaux. Aux lendemains des indépendances, les gouvernements maghrébins ont éprouvé des difficultés à s'affranchir de ces représentations multiples et contradictoires. A ce titre, les débats sur le code du statut personnel en Tunisie illustrent parfaitement les



ambiguïtés et les hésitations des leaders nationalistes, mais aussi la volonté réformatrice qui a animé les nouveaux législateurs.

Toutefois, la question de la femme dans les sociétés maghrébines est antérieure aux indépendances. Elle est déjà présente au moment de la colonisation, où

*confrontées directement, quotidiennement, sur place, à d'autres manières d'être, à la découverte de nouveaux comportements, les femmes commencent à douter du bien-fondé de leur situation, à rêver et à désirer d'autres vies.*

S'appuyant sur un travail minutieux de dépouillement d'archives, d'analyse de la presse d'époque, d'étude de clichés photographiques et de recueil de nombreux témoignages oraux, Souad Bakalti nous livre ici une histoire des femmes tunisiennes pendant la période du Protectorat. Son ouvrage, tiré d'une thèse de doctorat soutenue en 1986, est une mine d'informations, nous offrant un regard original sur *un monde féminin impénétrable*. Aussi, l'auteur met-elle en scène ces acteurs anonymes (infirmières, institutrices, gouvernantes, Françaises épouses de Tunisiens...) qui contribuèrent à diffuser de nouveaux modèles d'action et de promotion dans la société tunisienne. Ce long processus d'émancipation et d'accès à l'espace public ne put s'accomplir que grâce à la mise en place d'un embryon de système scolaire et à la création d'associations réservées aux femmes. Ainsi, à partir des années trente, les femmes tunisiennes devinrent des *acteurs publics à part entière*.

Loin de se cantonner dans les clichés orientalistes (l'exotisme au féminin) ou dans les discours féministes sur "la femme arabe comme vecteur de progrès", l'ouvrage de Souad Bakalti restitue la contribution originale des Tunisiennes à l'émergence d'une société nationale.

◆ **NORDMAN Daniel, Profils du Maghreb : frontières, figures et territoires (XVIIIe-XXe siècle)**, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1996, 258 p. (Série Essais et études, n° 18).

Ce recueil d'articles échelonnés sur une quinzaine d'années porte sur la description des espaces géographiques et des territoires politiques et sur les représentations conventionnelles qui les sous-tendent. L'auteur développe sa réflexion à partir d'un ensemble de cas circonscrit au Maghreb moderne et contemporain. Il analyse le cheminement historique et historiographique des notions et des représentations de l'espace. Il s'interroge ainsi sur leur élaboration, leur développement et leur circulation (importation et exportation). Les recherches de



D. Nordman font ressortir le paradoxe suivant : en apparence facteurs de séparation, certains espaces sont présentés ici comme des éléments de rapprochement.

Ses travaux rappellent les *processus militaires et politiques de la délimitation territoriale*. Comment et à partir de quels critères peut-on appréhender la notion de frontière au Maghreb ? La frontière est-elle une relation stricte entre l'espace et l'État, une

représentation physique de ce dernier ou encore une relation entre la société et l'État ? Dans cette dernière représentation, des critères comme l'impôt et la prière du vendredi constituent des données essentielles.

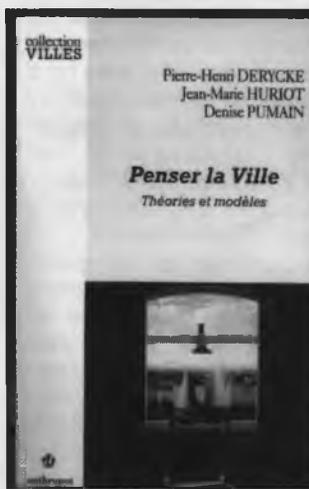
L'ouvrage évoque par ailleurs l'apport des *missions scientifiques* (comme celles effectuées en Algérie entre 1840 et 1860), de l'*Université française*, du *roman géographique* à la connaissance des territoires maghrébins. Il nous invite à une *réflexion sur l'emprunt et la comparaison*.

D'un article à un autre, l'auteur retrace des itinéraires compliqués. C'est d'abord celui des mots, des images, des concepts et des figures géographiques exprimant la frontière, l'espace, le territoire, et leurs représentations et pérégrinations de la France au Maghreb, du Maghreb à la France. Il restitue ensuite l'itinéraire du travail lui-même à qui le temps donne le sens. Parti de l'idée de fournir une contribution à une *histoire de l'espace*, l'auteur arrive au bout du compte à livrer les *représentations de l'espace*. Itinéraire d'une recherche personnelle, l'ouvrage de D. Nordman constitue également celui de la recherche en sciences sociales et historique des années soixante jusqu'à nos jours.

◆ **Penser la Ville. Théories et modèles**, P.-H. DERYCKE, J.-M. HURIOT, D. PUMAIN, Paris, Anthropos, 1996. (Villes)

Cet ouvrage, auquel ont participé onze auteurs, est construit sur un double parti pris scientifique : privilégier l'approche formelle de la ville en confrontant des théories issues de différentes disciplines des sciences sociales et retenir parmi ces théories celles rendant compte de la dimension spatiale du fait urbain, considéré *comme une façon particulière d'organiser l'espace, d'habiter, d'utiliser, d'exploiter et de contrôler un territoire*. Une large place est également faite aux théories élaborées en économie et en géographie.

Le débat s'articule principalement autour de la mise en



perspective de deux types de représentations : les représentations spatiales abstraites de la ville ou *représentations formelles* et celles de la *ville perçue*.

Les premières reposent sur une palette d'instruments permettant de caractériser les lieux par des attributs et des distances. Selon la plus ou moins grande complexité des formes urbaines, la géométrie classique ou fractale est *privilégiée*. Ces représentations sont surtout conditionnées par les choix méthodologiques relatifs à

la manière d'expliquer les phénomènes urbains. L'approche macro-géographique est sensible au repérage d'entités spatiales à des échelles diverses et à leurs interactions, considérant la ville dans son organisation interne et comme élément du territoire.

La micro-économie appréhende les espaces urbains en termes de comportements individuels rationnels.

Ces deux approches prennent en charge des questionnements tels que la formation, le fonctionnement et la croissance des villes.

En confrontant ces représentations à celles de la ville perçue, l'ouvrage introduit une interrogation majeure : *peut-on concevoir une vraie réflexion sur la ville sans références explicites à l'homme et aux expériences humaines ?* Au-delà de la dimension matérielle et fonctionnelle de la ville, il s'agit de rendre compte de la ville pratiquée, vécue, perçue, représentée, chargée de sens.

Un tel questionnement, élargi à l'espace en général, est au cœur du renouvellement de la géographie.

La conclusion formule une autre interrogation, fondamentale et plus générale, ayant trait à la qualité des théories. Celles-ci ne peuvent être que partielles. Aussi la confrontation des théories urbaines est-elle nécessaire. Quant à la construction d'une théorie intégrant les différentes disciplines, elle relève *du rêve plus que de la raison*.

## VIENT DE PARAÎTRE

◆ **Villes, transports et déplacement au Maghreb**, CHANSON-JABEUR Chantal, GODARD Xavier, FAKHFAKH Mohamed, SEMMOUD Bouziane (éd.), Paris, L'Harmattan, 1996, 330 p., (Villes et entreprises).

Placé sous le signe de la transversalité disciplinaire et professionnelle, l'ouvrage regroupe les communications d'un colloque qui s'est tenu en 1992. Les participants ont pour ambition de dépasser les approches segmentaires de la ville et des transports afin d'éclairer les relations dialectiques entre ces deux termes et intégrer une vision dynamique des déplacements dans la problématique d'ensemble. Les questions abordées



travers cinq axes de réflexion : réseaux de transport et dynamique urbaine régionale ; politique urbaine, coûts et investissements en matière de transports et d'équipements urbains ; modèles de transports et de circulation ; travailleurs des transports, opérateurs et économie urbaine ; mobilité et déplacement. De ces axes se dégagent les questions centrales de la crise de l'intervention des États maghrébins dans les

systèmes urbains et de l'organisation de leurs transports (X. Godard). En effet, l'intensification des déplacements, inhérente à des phénomènes d'urbanisation massive dans les villes et leur périphérie et à l'accroissement de la mobilité inter-urbaine a rendu nécessaire l'adaptation des transports et des voies de communication. Celle-ci ne peut se faire sans la participation de l'État et des communautés locales et résulte d'une concertation entre les divers décideurs, opérateurs et usagers (M. Fakhfakh). L'adéquation entre les transports urbains et les besoins en déplacement se heurte cependant à des impératifs économiques qui rendent difficiles les investissements et l'amélioration de la qualité du service dans les villes maghrébines (S. Miladi).

Des problématiques plus sociologiques appréhendent les usages sociaux des équipements fournis à une époque donnée, susceptibles de révéler des décalages divers (O. Carlier). Elles renseignent également sur les modalités d'appropriation de l'espace urbain par les habitants. Dans les pratiques de déplacement, les convergences et les articulations l'emportent sur les divergences et les coupures, transcendant les localisations et les types d'habitat. Dans le cas du Maroc, par exemple, la fragmentarité des grandes villes ne renvoie pas de manière systématique à une fragmentarité sociale puisque les pratiques spatiales ne sont pas directement superposables aux divisions morphologiques de l'espace (F. Navez-Bouchanine et M. Balbo).

◆ **La cartographie en débat. Représenter ou convaincre**, CAMBREZY Luc, de MAXIMY René (ed.), Paris, Karthala - ORSTOM, 1995, 198p., (Hommes et Sociétés).

*La cartographie demeure un acte grave.* L'avertissement est sans appel. Inféodée par les instances militaires et instrumentalisée par la politique à des fins idéologiques, la carte peut devenir une arme décidant de l'avenir de contrées entières. R. De Maximy et A. Gascon le soulignent de manière éloquent à propos du Congo et de l'Éthiopie.

Ainsi, parce qu'elles sont des *dessins symboliques et codés*, les cartes géographiques font souvent l'objet de



manipulations relatives à leurs données. Or, la représentation cartographique - nécessaire mais trop rarement explicitée - contribue à rendre floue la perception de la cartographie, la situant à mi-chemin entre la représentation scientifique des connaissances et la manipulation incontrôlée de l'information. Les innovations techniques, par exemple la cartographie assistée par ordinateur (CAO), et la profusion des informations dont

disposent les géographes supposent, afin d'éviter les écueils des néophytes, une grande rigueur dans la transcription, ainsi qu'une véritable maîtrise de l'outil informatique (J.P. Bord). Prisme déformant de toute étude démographique (D. Delaunay), outil entérinant le décalage entre l'objet, sa perception et sa représentation - et considérant ainsi la carte comme le résultat d'une formalisation géométrique de l'objet - (L. Cambrézy), l'acte de cartographier perd de sa légitimité et devient épistémologiquement suspect.

Toutefois, entre les mains des urbanistes, des constructeurs ou des aménageurs, l'espace apparaît comme un *objet flexible*. Ces acteurs modifient et adaptent l'espace afin qu'il soit conforme à des objectifs déterminés par les instances économiques et politiques. Par le ton radicalement autocritique et didactique de leurs contributions, les auteurs dissipent l'incompréhension et la suspicion entourant la technique cartographique. Ils engagent davantage une réflexion sur l'expression cartographique et ses usages qu'ils ne dénoncent les maux affectant cette discipline.

L. Cambrézy et R. de Maximy apportent une contribution solidement illustrée et argumentée à une interrogation méthodologique d'une plus grande ampleur, reconnaissant finalement que la cartographie n'est qu'une des mille manières de percevoir, penser et dire l'espace et le temps.

## ■ IBLA

n° 178 - 2ème semestre 1996

Pour contribuer à l'établissement d'un catalogue des tribus berbères en Afrique du Nord, A. Bouzid tente d'identifier la tribu des *Awraja* dans la Basse Antiquité et au début de la période islamique. Mais la réalité tribale de l'époque est insaisissable : les noms de tribus changent selon les périodes, se perdent souvent dans le passage d'une langue à une autre, sans compter les dynamiques propres que connaissent certaines d'entre elles. Analysant les sources arabes, corroborées avec d'autres, gréco-latines, il propose de délimiter le territoire des *Awraja entre Wilila et Taza* dans les confins algéro-marocains.

Se situant à la croisée du modernisme légaliste, du rationalisme apolitique et du réformisme nationaliste et puisant dans la tradition mystique, Iqbâl (m. 1938) propose aux musulmans de l'Inde, selon H. Ennaifer, des moyens pour se façonner une identité moderne. Réformiste, il a su trouver un dosage équilibré entre la tradition et les exigences de la modernité, et entre l'intérieur et l'extérieur. Il opte pour une "démocratie spirituelle", un système politique reproduisant des valeurs de l'islam - *liberté, égalité et solidarité* - se démarquant ainsi du "laïcisme" de Kamal Ataturc.

Sur un tout autre plan, S. Rejeb et N. Sebai posent la problématique du rapport des éducateurs tunisiens à l'oeuvre et à la pensée de J. Piaget. Pour ce faire, ils mènent une enquête d'opinion auprès d'une population d'enseignants.

A. Mahfoudh décrypte la mémoire et la mélancolie dans le roman algérien *Timimoun*. En racontant sa mélancolie, Boujedra raconte celle de son pays ravagé par le terrorisme, mettant ainsi les Algériens face à la leur.

Dans une approche synthétique, L. Issa restitue les rapports du maraboutisme Jéridi avec le pouvoir central, leur historicité à travers l'analyse d'une importante littérature hagiographique. L'enquête orale lui donne l'occasion de déterminer les mécanismes de la **restructuration du discours** maraboutique local actuel en rapport avec les besoins de la modernité.

INSTITUT DES BELLES LETTRES ARABES  
12, Rue Jamaa - 1008 Tunis.

## ■ CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES

n° 17, octobre 1996

*Hommage à Bernard LEPETIT*

Dédiée à la mémoire de l'historien de l'espace-temps et des représentations spatiales, mais aussi au directeur de travaux universitaires, cette démarche collective d'hommage scientifique revêt un caractère exceptionnel. Elle donne à réfléchir sur l'éthique du métier de chercheur, voire sur une esthétique de la connaissance. Elle illustre les cheminements intellectuels, l'exigence de la démonstration et les interrogations croisées que Bernard Lepetit appelait de ses vœux, il y a dix ans, dans le manifeste *Histoire et sciences sociales : un tournant critique ?* (*Annales* 1988/2). Une trentaine de ses collègues et étudiants ont su démontrer, en présentant - chacun de façon succincte - leurs questionnements et leurs procédures analytiques, que la pluralité des objets de la recherche historique n'exclut pas le regard critique sur les pratiques, ni sur les représentations savantes d'aujourd'hui. De l'Algérie à l'Amérique du Sud, de la France et de l'Italie au Moyen Orient, en passant par la Hongrie, s'élabore un modèle scientifique d'analyse des villes, des territoires urbains et des processus d'urbanisation, dans leur dimension historique.

Christian Topalov nous introduit, en particulier, dans l'univers des *marges de ces notations généreuses, respectueuses et sans concession* qui, au fil des séminaires et des thèses, a transformé l'enseignant en un guide apte à "faire école". S'il était attentif à la rigueur de l'analyse, il demeurerait fidèle aux projets d'autrui. Ce remarquable exercice sur la transmission de "l'art d'exécution" (la manipulation réglée des documents, les variations des échelles, des modèles explicatifs et des techniques de représentation spatiale) ne peut être sous-tendu que par la complicité intellectuelle et l'amitié.

CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES (CRH)

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales  
54 bd Raspail - 75006 Paris

## ■ LES MEMOIRES HISTORIQUES (al-Mudhakarât at-Tarikhiya)

n°7 - 1995

*Mémoires d'un prisonnier d'al-'Aqila ("Dhikriyât mu'tqil al-'Aqila")*

Dans sa tradition de collecte, de conservation et de diffusion de tout document ou archive se rapportant à la résistance face à la colonisation italienne, le Centre de Recherche Historique Markaz Jihad publie les mémoires d'I. Larbi al-Ghumari al-Mimuni, prisonnier des autorités italiennes durant la guerre coloniale, à partir de 1923.

L'auteur décrit son enfance et ses pérégrinations dans un pays engagé dans un processus de colonisation. Parti à la quête des origines de sa tribu, il décrit longuement, au travers d'événements familiaux, son mode de vie et les rites qui parsèment son existence. Il souligne aussi son rôle dans le mouvement de résistance contre l'occupant italien, depuis son enrôlement jusqu'aux confrontations armées. De même, s'il rend hommage à la mémoire d'Omar al-Mukhtar et de ses héroïques parades, il n'en dresse toutefois pas un portrait apologétique mais le situe au même rang que tous les autres combattants qu'il côtoya.

La réalité de l'organisation de la résistance est montrée dans ses moindres détails. L'emprise italienne en Libye est appréhendée par un simple habitant du Jibâl al-Akhdar, prisonnier dans le camp d'al-'Aqila, près de Benghazi.

Le niveau d'écriture et le style, pauvres et sans grande prestance dans la mesure où l'auteur n'est pas un écrivain confirmé, n'en sont pas moins conformes à la tradition arabomusulmane. Ces récits sont en effets accompagnés de *qasida* ou poèmes récités destinés à rapporter sous une forme épique, mémorable et mémorisable, son histoire et l'Histoire à des lecteurs désireux de trouver là un témoignage, un exemple et une expérience hors du commun.

Témoin direct de cette guerre anticoloniale, il offre à l'historien bien avisé l'opportunité de s'imprégner du climat de cette période troublée, de guerre mais aussi de naissance du mouvement national libyen. L'anthropologue y trouvera, quant à lui, des détails inédits sur la vie en Libye au début du siècle.

CENTRE LIBYEN AL-JIHAD POUR LES ETUDES HISTORIQUES  
P.O.B. 5070, Shari' Sidi Munaider, Tripoli.

■ LES CAHIERS DE L'ORIENT  
n°43 - 3ème trim. 1996

*La Tunisie : quelle transition vers la modernité ?*

Les communications présentées lors d'un séminaire organisé à Grenoble, en mars 1996, par l'association ALIF constituent la trame d'une livraison conçue à la manière d'un *reader* sur la Tunisie.

L'histoire, ancienne et récente, donne lieu à une série d'aperçus, avec des variations d'E. Weber sur le thème bien connu du "carrefour de civilisations", une réflexion de J. Sayah sur l'émergence de l'État-Nation et une évocation, par J. Lacouture, du rôle joué par Pierre Mendès-France dans l'accession de la Tunisie à l'autonomie interne.

Un deuxième ensemble de contributions traite de la géopolitique tunisienne : M. Rousset s'interroge sur le bilan et les perspectives de l'UMA tandis qu'A. Sfeir situe la Tunisie au regard du Monde arabe et que N. Grimaud dégage les grandes orientations de la coopération culturelle avec la France.

Référence obligée dans ce type d'exercice, les relations entre islam et politique offrent matière à deux articles, l'un de C. Joly, centré sur "l'univers tunisien", et l'autre d'O. Carré, censé en éclairer "l'environnement".

Quant à la situation et aux enjeux économiques, Ph. Béraud et H. Ben Hammouda se chargent de les éclairer sous l'angle, d'une part, de la politique d'ajustement structurel et, d'autre part, des caractéristiques et des limites du modèle d'accumulation.

Ce panorama est complété par des considérations de J. Taëb sur "le multiculturalisme" et une note d'E. Despiney sur le peintre Ahmed Hajeri.

Si l'on en croit "la synthèse générale", la Tunisie serait engagée depuis une dizaine d'années dans "un nouveau processus de transition vers la modernité". Raison de plus pour s'étonner que, dans ses premières pages, ce recueil inégal reprenne textuellement, sans mentionner l'emprunt, des passages d'un ouvrage collectif publié en ...1987.

LES CAHIERS DE L'ORIENT  
60, rue des Cévennes - 75015 Paris

■ REVISTA INTERNACIONAL DE SOCIOLOGIA  
n°14 - mai-août 1996

*Cambio social y transiciones políticas en el Magreb contemporáneo*

Reprenant les travaux de deux séminaires internationaux tenus en 1994 et 1995 à Cordoue sous l'égide de l'IESA d'Andalousie, les communications présentées dans ce numéro mettent en relief la crise patente de l'Etat patrimonial au Maghreb. La faillite de ce modèle étatique est à la fois politique et économique.

Politique dans la mesure où de nouveaux groupes d'influence plus ou moins organisés - baptisés de manière abrupte *société civile* - remettent en question les fondements de la légitimité d'un Etat alliant la *patrimonialisation de l'appareil administratif, le clientélisme et le paternalisme comme culture politique*. Cependant, de tels groupes éprouvent des difficultés à se constituer lorsque les systèmes éducatifs démontrent leurs incapacités à faire participer une nouvelle génération d'élites à la sphère politique (A. Kadir), ou lorsque certaines fonctions politiques relèvent d'un pouvoir monopolistique comme c'est le cas pour la politique extérieure marocaine (N. BA. Mohammed). L'émergence d'une *société civile* n'est-elle dès-lors qu'un mirage, une construction étatique dont les architectes seraient les élites chargées de **conduire le processus de démocratisation** (M. Djebaili) ? Ou peut-elle trouver des bases solides en s'appuyant sur les classes moyennes (JP. Bras) ?

La crise de l'Etat néo-patrimonial est aussi économique car les Etats maghrébins, face à la détérioration des économies nationales, ont dû revoir leur modèle de développement et limiter leur interventionnisme afin de répondre aux contraintes imposées par l'application des plans d'ajustement structurel (PAS). Dans cette perspective, R. Mejjati Alami illustre la crise des modèles de développement et les conséquences du PAS sur l'économie marocaine à la lumière de la croissance du secteur informel. L'auteur montre que, loin d'être un secteur "déconnecté" de la société, il est au contraire un miroir fidèle des mutations socio-économiques du Maroc d'aujourd'hui.

R.I.S

IESA Andalucía  
Edificio Universitario de Servicios  
Multiples  
Avda Menéndez Pidal, S/N - 14004 -  
Cordoba - España

■ EGYPTE MONDE ARABE  
n° 26 - 2ème trim. 1996

Espaces et sociétés sont soumis à des processus permanents de (re)construction identitaire qui résultent de la conflictualité entre groupes sociaux et de la mise en présence - ou de l'émergence - de desseins ou de principes normatifs variés, voire contradictoires. L'aménagement et le développement du Sinaï au moyen de projets touristiques et patrimoniaux participent de cette dynamique de requalification des espaces : ces projets relèvent largement de problématiques identitaires et activent des imaginaires liés à la définition de l'égyptienneté, aux relations avec l'ennemi israélien ou aux rapports avec l'altérité bédouine (O. Sanmartin). L'émergence de nouveaux espaces touristiques en Egypte, ouverts à la fois aux étrangers et aux nationaux, s'accompagne de la diffusion de pratiques individuelles qui articulent de manière spécifique les référents internationaux du tourisme et les répertoires locaux de la morale et de l'identité (S. Gamblin). Autre cas d'espace en recomposition, l'évolution de la ville ancienne du Caire s'est traduite, au cours des vingt dernières années, par sa revalorisation en tant que "haut-lieu", symbole d'une forme d'identité nationale. Elle correspond, d'après A. Madoeuf, à la *volonté des classes les plus favorisées de revendiquer l'accès à l'espace-génèse de la cité*. Enfin, s'agissant non plus d'espaces géographiques mais du champ du politique (S. Ismail) ou de pratiques sociales telles que l'exercice de la médecine (S. Chiffolleau) ou le port du voile (H. Fügen et P. Haenni), l'analyse des stratégies d'acteurs, collectifs ou individuels, et du sens qu'ils donnent à leurs actions confirment l'existence, en Egypte, d'une vaste dynamique de recomposition, d'innovation et de différenciation socio-culturelles et politiques, conduite à des degrés divers par une pluralité d'acteurs sociaux - y compris les plus "ordinaires".

CENTRE D'ETUDES ET DE  
DOCUMENTATION ECONOMIQUE,  
JURIDIQUE ET SOCIALE, (CEDEJ)  
P.O. Box 494 -14, rue Gama'iyyet el  
Nisr - Mohandessin - Le Caire

## ■ REVUE TIERS-MONDE

Tome XXXVIII - n° 146 - avril-juin 1996

*Les télévisions arabes à l'heure des satellites (Algérie-Egypte)*

Le lancement de nombreux satellites de télécommunication a renforcé les flux inégaux d'information Nord/Sud que dénonçait déjà la commission Mc Bride à l'UNESCO en 1980. Dans ce contexte de mondialisation de l'information, les contributions de ce dossier tentent à la fois de mettre en lumière et d'expliquer la complexité, les réussites et les éventuels blocages des paysages audiovisuels nationaux.

Les deux télévisions étudiées se positionnent actuellement aux deux extrémités du spectre télévisuel africain et arabe : si l'Égypte produit et affronte les défis relatifs au champ de la communication, l'Algérie, quant à elle, produit peu et se situe plus en retrait au sein de ce dernier. Entre ces deux pôles, la télévision marocaine offre une situation intermédiaire (Z. Adghirni). Par ailleurs, dans leur majorité, les télévisions africaines subissent la concurrence des chaînes par satellites et perdent ainsi leur autonomie, privant de nombreux peuples de l'accès aux moyens de communication, les obligeant à se projeter dans des mondes étrangers (Y. Mignot-Lefebvre).

Toujours en rapport avec la mondialisation mais dans le registre de l'économie, l'ouverture du Mexique, dans le cadre de la politique d'ajustement structurel, s'est traduite par une modification de son insertion internationale et par une transformation de son système productif (G. Marchini). En revanche, pour ce qui est de son intégration à l'ALENA, elle semble se heurter à de grandes difficultés en raison des différences inhérentes entre les économies des pays associés (E. Padilla Cobos).

A l'heure des regroupements régionaux, l'analyse de l'impact des accords du Mercosur sur les échanges entre les pays signataires infirme l'hypothèse, tout au moins dans le domaine agricole, de l'existence d'un processus de déviation du commerce, le développement des relations commerciales intra-Mercosur allant de pair avec celui des échanges avec le reste du monde (Y. Chaloult, G. Hillcoat).

I.E.D.E.S.

58 Bd Arago - 75013 Paris.

## ■ PÔLES

n° 3 - octobre-décembre 1996

*La mondialisation : systèmes et pratiques*

*Pôles* (qui vient de perdre son fondateur Abdelhay Sefrioui) ouvre le dossier de la mondialisation par un entretien avec Kiflé Seklassie Besseet et Yoro K. Fall portant sur la nécessité d'intégrer les phénomènes culturels aux réflexions sur la globalisation.

A cette lutte contre les effets néfastes de l'uniformisation, s'effectuant par la recherche d'une cohérence culturelle prenant appui sur les identités nationales, répondent des tentatives qui visent à proposer des alternatives aux politiques économiques néo-libérales. Les économistes présentent des analyses très diversifiées qui, occultées par les acteurs les plus entreprenants du processus de globalisation - et notamment par les milieux financiers dont le discours prédomine actuellement - demeurent confinées à des cercles restreints. Par ailleurs, ils ont tendance à s'enfermer dans le cadre de référence offert par la théorie de l'équilibre général concurrentiel, limitant par conséquent la portée de leurs débats. Pour s'imposer, une théorie hétérodoxe doit parvenir, en puisant dans les œuvres de Marx et de Keynes, à construire une vision du capitalisme mettant les *mécanismes de financement de l'économie au premier rang des facteurs d'instabilité du capitalisme contemporain* dans le cadre unificateur de la notion de *crise de reproduction* (C. Tutin). En effet, la "financiarisation" accompagnant la mondialisation constitue un facteur de déstabilisation des économies plongeant le monde dans une *spirale de régression* (S. Amin).

D'un point de vue politique, l'Union Européenne a les moyens d'opposer à l'ultra-libéralisme lié à l'hégémonie américaine, un contre-modèle fondé sur les valeurs humanistes dont elle est l'héritière. L'espace méditerranéen pourrait constituer un champ d'application de cette politique si était abandonné le modèle de développement centré sur le libre-échange et diffusé actuellement par l'UE en direction des pays de la rive sud (R. el-Kareh).

PÔLES

72, Boulevard de Courcelles - 75017 Paris

## ■ GENESE

n° 22 - mars 1996

*La ville : postures, regards, savoirs*

*De la posture de l'observateur, liée aux places qu'il occupe dans l'espace social et aux façons qu'il a de s'y placer, découlent des façons de voir ou de ne pas voir, bref des constructions d'objet, suggère C. Topalov en guise d'introduction à ce dossier. Il s'agit des postures des divers explorateurs de villes (le jeune Friedrich Engels à Manchester en 1844, le fonctionnaire égyptien M. Abd Al-Karim au Caire un siècle après, l'ingénieur sanitaire C. Sitte au Brésil et le président Poincaré aux jardins d'Ivry) ; de leurs optiques, entendues comme le mode de poser le regard sur l'espace urbain, de choisir un objet, un quartier et pas un autre ; de rapports qui lient strictement, et peut-être inconsciemment, les visiteurs à leurs propres expériences idéologiques, techniques, urbanistiques : en un mot, aux savoirs.*

A partir de l'ouvrage de Engels *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* et au carrefour de trois interrogations - le choix des quartiers ouvriers, les rapports avec la question ouvrière et la signification de sa vision en tant que *spectateur* - G.S Jones analyse les promenades du compagnon de K. Marx.

A. Roussillon propose un *regard réformiste sur l'urbain en Égypte* vers 1940, avançant l'hypothèse selon laquelle les registres du regard porté sur la ville résiduelle, celle de la misère, et l'habitat fragmentaire, bien qu'émanant d'une *logique impressionniste* et d'une *logique du pittoresque*, sont constitutifs sinon d'une conscience de la globalité de la ville, du moins de l'émergence du *problème urbain*. Le pittoresque est repris par C. R. M. de Andrade par le lien qu'il établit entre esthétique et dispositifs sanitaires urbains au Brésil, à propos de la traduction, ou mieux de la *métamorphose*, d'un texte de C. Sitte par l'ingénieur français C. Martin.

A signaler, enfin, la contribution de M. Salvati sur l'histoire contemporaine et l'analyse comparative en Italie, ainsi qu'un essai de A-M Arborio sur le *savoir profane* dans l'institution hospitalière.

GENESE - SCIENCES SOCIALES ET HISTOIRE

16 Villa St Jacques - 75014 Paris

**CENTRE DE RECHERCHE SUR  
L'AFRIQUE FRANCOPHONE DE  
L'UNIVERSITÉ DE WESTMINSTER  
(MAGHREB RESEARCH GROUP)**

Francophone Africa Research Centre,  
The University of Westminster,  
Faculty of Law, Languages and Communications,  
9-18, Euston Centre, London.  
NW1 3ET.

Royaume-Uni.

Tél : (+44) (0) 171 911 5000 poste 4363

Fax : (+44) (0) 171 911 5870

E-mail : neaths@westminster.uk.ac.

Le Centre de Recherche sur l'Afrique francophone de l'Université de Westminster est le résultat de plusieurs années de travail entrepris par un groupe issu de la Faculté des Langues, dont l'intérêt se concentre sur le Maghreb et les pays d'Afrique francophone situés au sud du Sahara. Maryse BRAY (les pays francophones de l'Afrique de l'ouest, politique et société et les enjeux de la francophonie), Aline COOK (enjeux linguistiques dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale), Hélène GILL (l'éducation dans la société tunisienne ; les couples mixtes dans les sociétés tunisienne et française), Ethel TOLANSKY (la poésie maghrébine d'expression française) ainsi que deux doctorants travaillant sur le roman algérien d'expression française et les jeunes issus de l'immigration maghrébine en France figurent parmi les membres de ce groupe de recherche. La finalité et la fonction de ce centre sont de constituer un pôle d'études des relations franco-africaines dans les domaines linguistique, culturel et politique.

Les recherches entreprises par les membres de la section de français alimentent les programmes de littérature et de civilisation enseignés aux étudiants en Langues Etrangères Appliquées. La section de français à l'université fut en effet l'une des premières sections universitaires en Grande-Bretagne à inclure des modules sur l'Afrique francophone dans ses programmes pour les étudiants de premier cycle.

La plupart des étudiants combinent leurs études de français avec l'anglais ou une deuxième langue étrangère. De ce fait, nombreux sont ceux qui poursuivent une double licence, en français et en arabe, dans un esprit de collaboration entre les deux sections. Il est par ailleurs envisagé, à l'avenir, d'élargir le champ d'activité du centre avec l'introduction d'une maîtrise.

Dans le domaine des études francophones, le Centre de Recherche sur l'Afrique francophone a établi une collaboration fructueuse avec d'autres institutions

européennes, notamment le groupe coordonné par Charles Bonn (Université Paris-XIII) travaillant sur la littérature maghrébine. Par le biais du réseau *Erasmus*, des liens avec des chercheurs en France, en Belgique, en Allemagne et en Norvège se sont tissés. Les étudiants peuvent, en outre, bénéficier du programme d'échanges mis en place avec les Universités de Tunis, des Antilles-Guyane et de la Réunion.

Une revue bi-annuelle, dont la première édition a paru en 1992, est éditée et publiée par le Centre. Le *Bulletin of Francophone Africa* se propose, par des articles en langue française et anglaise, de rendre compte de la vie politique, économique et sociale des pays d'Afrique francophone. Des études sur la vie des ressortissants africains en France y trouvent également leur place, aux côtés des compte-rendus d'ouvrages parus récemment. Les membres du centre éditent le chapitre sur le Maghreb et l'Afrique francophone dans *The Year's work in Modern Language Studies*.

Depuis la fin des années quatre-vingt, plusieurs colloques ont été organisés. En collaboration avec l'Institut Français du Royaume-Uni, une série de séminaires sur la littérature maghrébine a vu le jour, auxquels ont participé écrivains et universitaires tels que Assia Djebar ou Jean Déjeux.

En 1990, l'écrivain Leila Sebbar a visité le Centre pour travailler avec les étudiants et, en 1991, une conférence intitulée *Keys to Understanding the Maghreb* a eu lieu avec la participation de Driss Chraïbi et Azouz Begag, ainsi que de nombreux universitaires venus de France, des pays du Maghreb et du Royaume-Uni.

Depuis 1993, les activités du Centre n'ont cessé de se multiplier. Le *Maghreb Research Group* a organisé deux conférences ayant pour objet *Identity and Difference in the Maghreb Today* et *Writings and Politics in Morocco Today* (organisé avec le concours de l'Institut Français du Royaume-Uni).

En 1995, des sessions d'études sur la situation de la femme au Maghreb et un premier colloque sur l'Afrique et le sud du Sahara : *Rwanda, perspectives d'avenir* (dont les actes sont actuellement en cours d'édition et feront l'objet d'une publication dans le courant de l'année 1997) se sont tenues sous l'égide de ce groupe.

- **6 décembre PARIS**  
**L'attractivité des économies du pourtour méditerranéen pour les investissements étrangers**  
 Séminaire  
 "Méditerranée-Monde Arabe/Europe" organisé par le Réseau économies de la Méditerranée et du Monde Arabe en collaboration avec le Commissariat Général du Plan  
 Coordination :  
 Commissariat Général du Plan  
 18, rue de Martignac  
 75005 Paris
- **11 décembre TUNIS**  
**Vers un nouveau scénario de partenariat méditerranéen**  
 Conférence organisée par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques en collaboration avec l'Institut Catalan de la Méditerranée, des Etudes et de Coopération en association avec l'Ambassade du Royaume d'Espagne en Tunisie et la Délégation de la Commission Européenne en Tunisie  
 Intervention :  
 Baltasar PORCEL  
 Coordination :  
 Institut Tunisien des Etudes Stratégiques  
 85, avenue de la Liberté  
 1002 Tunis  
 Tél. 792 322  
 Fax. 802 377
- **6-7 janvier RABAT**  
**Les transitions démocratiques dans le monde**  
 2<sup>ème</sup> session du Forum politique organisé par la Fondation Abderrahim BOUABID  
 Coordination :  
 Fondation Abderrahim BOUABID  
 121, rue de Palestine  
 Bettana-Salé  
 Tél. (212-7) 84 33 13/84  
 33 14  
 Fax. (212-7) 84 33 15
- **7 janvier TUNIS**  
**Language policy and planning in Tunisia with special reference to english**  
 Conférence organisée par le CEMAT  
 Intervention :  
 John BATTENBURG  
 Coordination :  
 CEMAT  
 Impasse Manabrea  
 19, bis rue d'Angleterre  
 Tunis 1000  
 Tél. 246 219  
 Fax. 348 378
- **7-8 janvier ALGER**  
**Population, société et développement**  
 Journées d'étude organisées par le Centre Nationale d'Etudes et d'Analyses pour la Planification (CENEAP)  
 Coordination :  
 CENEAP  
 98, rue Nationale n°1  
 BP 34 Birkhadem  
 Tél. (02) 54 30 86/54 31 24  
 Fax. (02) 54 21 49
- **8 janvier TUNIS**  
**Les femmes rurales et l'enquête sur le travail invisible et le budget-temps des femmes rurales**  
 Séminaire organisé par le CREDIF  
 Coordination :  
 CREDIF  
 Avenue du Roi El Saoud  
 Rue 7137  
 El Manar II 2092  
 Tél. 885 322  
 Fax. 882 893
- **16 janvier RABAT**  
**Propos sur la réforme de l'économie et de la société marocaine**  
 Intervention :  
 Fathallah OUALALOU  
 Coordination :  
 IRMC  
 1, rue d'Annaba  
 Rabat  
 Tél. (212-7) 76 96 40/41  
 Fax. (212-7) 76 89 39
- **24 janvier RABAT**  
**Réforme et modernisation politique**  
 Rencontre organisée à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Centre de Recherche sur les Migrations Internationales  
 Intervention :  
 Alain ROUSSILLON  
 Coordination :  
 IRMC  
 1, rue d'Annaba  
 Rabat  
 Tél. (212-7) 76 96 40/41  
 Fax. (212-7) 76 89 39
- **29 janvier RABAT**  
**Expansion européenne et changement social au Maroc (XVI-XIX<sup>ème</sup> siècle)**  
 Rencontre organisée par le Département des Sciences Economiques  
 Intervention :  
 Mohamed ENNAJI  
 Coordination :  
 Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
 Rabat Agdal
- **5 février RABAT**  
**L'Egypte et l'Algérie au péril de la libéralisation**  
 Présentation  
 organisée par le Département des Sciences Economiques,  
 Université Mohamed V  
 Intervention :  
 Alain ROUSSILLON  
 Coordination :  
 Université Mohamed V
- **5 février PARIS**  
**Flux de migrations internationales et transferts sociaux**  
 Journées Internationales du Plan, organisées par le Commissariat Général du Plan, Centre d'Etudes de Prospectives et d'Informations Internationales (CEPI), le Département d'Economie Théorique Appliquée (DELTA) et le Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'Université d'Evry.  
 Coordination :  
 Commissariat Général du Plan  
 18, rue de Martignac  
 75005 Paris
- **14 février RABAT**  
**A propos des intellectuels indépendants**  
 Conférence organisée dans le cadre du séminaire Sociétés en réforme  
 Intervention :  
 Abdallah SAAF  
 Coordination :  
 IRMC  
 1, rue d'Annaba  
 Rabat  
 Tel. (212-7) 76 96 40/41  
 Fax. (212-7) 76 89 39
- **14 février TUNIS**  
**Biographies, trajectoires et histoire sociale**  
 Séminaire organisé par l'IRMC  
 Intervention :  
 Christophe CHARLE  
 Coordination :  
 IRMC

# CALENDRIER SCIENTIFIQUE

20, rue Mohamed Ali  
Tahar  
Mutuelleville 1002 Tunis  
Tél. 796 722  
Fax. 797 376

25-27 février

## BRUXELLES

### Les relations euro-arabes : réalités et perspectives

Colloque organisé par le Centre d'Etudes Euro-Arabe

Coordination :  
CEEA

23, rue Washington  
Tél. (1) 49 53 95 80  
Fax. (1) 49 53 02 60

6 mars MOHAMMADIA

### Industries culturelles - Québec, Maroc

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Intervention :

Roger DE LAGARDE

Coordination :

IRMC et la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

27 février RABAT

### Naples, le paradis et les diables

Table ronde organisée par la Maison de l'Etranger, la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme et l'Association villes et territoires Méditerranéens

Interventions :

Brigitte MARIN,  
Jacqueline RISSET et  
Raffaella CATTEDRA

Coordination :

La Maison de l'Etranger  
12, rue Antoine Zattara  
13003 Marseille

14 mars PARIS

### Coopération industrielle euro-

### méditerranéenne et investissements directs

Séminaire

"Méditerranée-Monde Arabe/Europe" organisé par le Réseau économies de la Méditerranée et du Monde Arabe en collaboration avec le Commissariat Général du Plan

Coordination :

Commissariat Général du Plan

18, rue de Martignac  
75005 Paris

22-24 mars

## ZAGHOUAN

### Les perspectives de coopération dans la recherche en sciences humaines et sociales entre l'Europe, les Pays Arabes et la Turquie

Congrès International de la Recherche Scientifique, organisé par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI)

BP 50

1118 Zaghouan

Tél. 02 676 446

Fax. 02 676 710

7-8 avril AIX-EN-PROVENCE

### Les littératures coloniales

Rencontre organisée par l'IREMAM

Coordination :

Mémoires

Méditerranéennes

7, Avenue Pasteur  
13617 Aix-en-Provence  
Cedex I

Tél. (0)4 42 21 59 88

Fax. (0)4 42 21 52 75

15-30 mai RABAT

Séminaire Interculturels d'Etudes Francophones organisé par le Centre de Littérature Comparée

(CLC, Université de Storrs, USA), le Centre des Littératures

Comparées et de

Didactique (CELCD

Université Hassan II, Casablanca) et l'Institut

Universitaire de la

Recherche Scientifique

(IURS)

Coordination :

Université Mohamed V

Institut Universitaire de

la Recherche Scientifique

Avenue Allal El Fassi

BP 6287

Rabat-Instituts

Tél. (212-7) 77 41 79/77

21 35

Fax. (212-7) 77 21 35

9-10 juin TUNIS

### Vieux quartiers-villes

### nouvelles : la

### réhabilitation sociale en milieu historique

Conférence Régionale-Méditerranéenne

des Villes du Patrimoine

Mondial organisée

par l'Association

Sauvegarde de la Médina

Coordination :

Sémia AKROUT-

YAÏCHE

24, rue du Tribunal

1007 Tunis

Tél. 560 896/563 618

Fax. 560 965

27-29 octobre TUNIS

### La Civilité

Rencontre organisée

par le Ministère de la

Culture

Coordination :

Comité d'organisation de

la Rencontre sur la

Civilité

Ministère de la Culture

2, rue 2 mars 1934

Tunis 1008

Tél. 572 180

Fax. 574 580

APPEL A

## CONTRIBUTION

15-16 avril AVIGNON

### L'Ingénierie de la langue : de la

### Recherche au Produit

Journées Scientifiques et

Techniques du Réseau

Francophone de

l'Ingénierie de la Langue

de L'AUELF-UREF,

organisées par l'UREF en

collaboration avec

l'Université d'Avignon et

des Pays du Vaucluse

Coordination :

AUELF-UREF

4, Place de la Sorbonne

75005 Paris

Tél. (0)1 44 41 18 18

Tél. (0)1 44 41 18 19

26-27 septembre PARIS

### L'Etat des lieux des

### recherches en

### psychologie sur

### les contacts de

### cultures

Colloque juniors et

rencontres praticiens-

chercheurs organisé

par l'AIPSECC

Coordination :

Moto TAKASHIMA

242, rue de Charenton

F-75012 Paris

Tél. (0) 1 40 84 82 99

Fax. (0) 1 46 72 76 06

23-25 octobre TUNIS

### Le Tourisme

### culturel comme

### forme de

### l'interculturalité

Forum international

organisé par le

Ministère de la culture

Coordination :

Mohamed Salah KADRI

Ministère de la Culture

2, rue du 2 mars 1934

1006 Tunis

Tél. 572 180

## ACTIVITÉS

### DE L'IRMC-Rabat

#### Séminaire de recherche

##### *Sociétés en réforme*

- 16 janvier 1997 Conférence de **Fathallah OUALALOU**, professeur d'économie à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Mohamed V de Rabat.  
**Propos sur la réforme de l'économie et de la société marocaines**
- 14 février 1997 Conférence de **Abdallah SAAF**, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Mohamed V de Rabat.  
**A propos des intellectuels indépendants**
- 19 février 1997 Conférence de **Gudrun KRAMER**, professeur à l'Université Libre de Berlin.  
**Communauté une et divisible : les juifs d'Egypte aux XIXème et XXème siècles**
- 22 février 1997 Intervention de **Abdelhamid HENIA**, chercheur à l'IRMC-Tunis  
Présentation du programme **Villes et territoires au Maghreb, mode d'articulation et forme de représentation**
- 14 mars 1997 Conférence **Mohammed ENNAJI**, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Mohamed V de Rabat.  
**Délits féminins au début du siècle, Marrakech 1916-1919**
- 29 mars 1997 Table ronde organisée à Marrakech par l'IRMC-Rabat et l'Association Marocaine des Sciences Politiques avec **Jean-François BAYART**, directeur CERI, **Luis FERNANDEZ** chercheur (CNRS-CERI), **Béatrice HIBOU**, chercheur CNRS au Centre d'Etudes Africaines (Université de Bordeaux), **Nejib AKESBI**, économiste, **Mohammed DRIF** professeur à l'Université Ain Choq de Casablanca et **Abdouh FILANI ANSARI**, directeur de la Fondation Abdul Aziz.  
**La réforme et ses usages**
- 10 avril 1997 Conférence d'**Aziz AL-AZMEH**, professeur à l'Université d'Exceter en Grande-Bretagne.  
**Les limites du discours réformiste**
- 25 avril 1997 Conférence de **Jocelyne DAKHLIA**, chercheur au Centre d'Etudes Historiques, EHESS  
**Lieux communs de la ruine dans l'histoire maghébine**
- 9 mai 1997 Conférence de **Luc BOLTANSKI**, directeur de recherche au CNRS (Groupe de Sociologie politique et morale).  
**Le nouvel espoir du capitalisme**
- 23 mai 1997 Conférence de **Alain ROUSSILLON**, directeur de l'IRMC-Rabat.  
**Du voyageur comme réformiste, propositions de lectures à propos de deux *rihiat* marocaines**

**ERRATUM** : nous avons omis de mentionner dans le numéro 43 de *Correspondances* que les interventions de Z. LAIDI et F. BURGAT, de M. SIJELMASSI et de A. KHATIBI, de A. BELARBI et de J. BENNANI ont été organisées par la Fondation Abderrahim BOUABID

## ■ ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

### Séminaire de Recherche

#### *Jeux d'acteurs et variations d'échelle. Effets de mode, effets de connaissance*

- 14 février 1997 Conférence de **Christophe CHARLE**, historien, professeur à l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne  
**Biographies, trajectoires et histoire sociale**
- 26 février 1997 Conférence de **Lucien KARPIK**, sociologue, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines - Paris  
**Acteur collectif et actions individuelles : arrangements, régulations et engagements**
- 12 mars 1997 Conférence de **Jean-François BAYART**, directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CNRS, FNSP)  
**Les stratégies identitaires en Iran et en Turquie : la dimension de l'imaginaire**
- 2 avril 1997 Conférence de **Pierre SIGNOLES**, géographe, professeur à l'Université de Tours, directeur d'URBAMA  
**Stratégies des acteurs et production de la ville**
- 23 avril 1997 Conférence de **Christian BROMBERGER**, ethnologue, Institut Universitaire de France, professeur à l'Université de Provence  
**Pour une ethnologie à échelles multiples**
- Les séances du séminaire se tiendront à l'IRMC

### Réunions scientifiques

- 10 janvier 1997 Intervention, dans le cadre du programme du GRVCL «Villes et territoires au Maghreb», de **Brahim SALHI**, enseignant-chercheur à l'Université de Tizi-Ouzou  
**Elites, retour au local, ville moyenne et identité : le cas de Tizi Ouzou (Algérie). Eléments de réflexion.**
- 1er février 1997 Intervention, dans le cadre du programme de recherche «Les arts de faire des citoyens ordinaires : compétences et apprentissages de la ville dans le monde arabe», d'**Isabelle BERRY-CHIKHAOUI**, chercheur à l'IRMC  
**Acteurs, registres d'action et formation d'un quartier dans la banlieue sud de Tunis**
- 20, 21, 22 février 1997 Séminaire de lancement du **projet IRMC-MOST/UNESCO Mondialisation, ajustement et transformation des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens : recherche comparée avec les pays de la rive nord de la Méditerranée**, organisé par l'IRMC avec le soutien de l'UNESCO

### PUBLICATION

**Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale**, coordonné par **Mohamed ELLOUMI**, Tunis, ALIF-IRMC, 1997 (Collection Recherches sur le Maghreb Contemporain, vol. 2)

### BREVE

Le Comité mixte franco-tunisien de suivi des activités de l'IRMC s'est tenu à Paris le 12 décembre 1996.

## ■ Livres reçus à la Bibliothèque de l'IRMC-Tunis

- Banque Mondiale, Rapport annuel 1996**, Washington D.C., Banque Mondiale, 1996.
- BACHTA Abdelkader, Al-manhaj al-'ilmi fi l-islam : al-Bayruni wa-Ibn Ruchd / La méthode scientifique en islam : al-Bayruni et Averroès**, Sousse, Dar al-ma'arif li-t-tiba'a wa-n-nachr, 1996.
- BOURAS Mustapha, Regards sur les relations euro-maghrébines**, Dunkerque, Rencontre, 1996.
- CESARI Jocelyne (sous la dir. de ETIENNE Bruno), Etre musulman en France aujourd'hui**, Paris, Hachette, 1997.
- CHAABANE Sadok, Ben Ali et la voie pluraliste en Tunisie**, Tunis, Cérès Editions, 1996.
- CHARLE Christophe, Les Intellectuels en Europe au XIXème siècle : essai d'histoire comparée**, Paris, Seuil, 1996 (L'Univers historique).
- CHOUIKI Mustapha, Ad-Dar al-Bayda : muqaraba susiulujiyya / Casablanca : approche sociologique**, Casablanca, Université Hassan II, 1996 (Thèses et Essais).
- COHEN Guy, Modélisations des réseaux urbains**, Paris, CNRS Editions, 1996.
- COTE Marc, L'Algérie : espace et société**, Paris, Masson/Armand Colin, 1996 (Collection U : série Géographie).
- Etre juif en France aujourd'hui**, BITTON Michèle, PANAFIT Lionel (sous la dir. de ETIENNE Bruno), Paris, Hachette, 1997.
- FERJANI Mohamed-Chérif, Les voies de l'Islam : approches laïques des faits islamiques**, Besançon/Paris, CRDP Franche-Comté/CERF, 1996 (Histoire des religions).
- JRAD Neila, Mémoire de l'oubli : réflexion critique sur les expériences féministes des années quatre-vingt**, Tunis, Cérès Editions, 1996.
- KALTENBACH Jeanne-Hélène (sous la dir. de ETIENNE Bruno), Etre protestant en France aujourd'hui**, Paris, Hachette, 1997.
- LAVERGNE Marc, La Jordanie**, Paris, Karthala, 1996.
- L'évaluation des projets de développement urbain, sous la dir. de NAVEZ-BOUCHANINE Françoise**, Rabat, AERAU, 1996 (Villes et développement).
- L'historien et la foi, sous la dir. de DELUMEAU Jean**, Paris, Fayard, 1996.
- NORDMAN Daniel, Profils du Maghreb : frontières, figures et territoires (XVIII-XXème siècle)**, Rabat, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, 1996 (Essais et études).
- STORA Benjamin, Le Dictionnaire des livres de la Guerre d'Algérie : Romans, Nouvelles, Poésies, Photos, Histoire, Essais, Récits historiques, Témoignages, Biographies, Mémoires, Autobiographies : 1955-1995**, Montréal/Paris, L'Harmattan, 1996.
- Tunisie : notes visuelles**, EZZEDINE Mourad (prés. et éd.), Tunis, 1997 (Itinéraires tunisiens).
- Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités, sous la dir. de LAVERGNE Marc, BEN ALI Driss, DI GIULIO Antonio, LASRAM Mustapha**, Paris, L'Harmattan, 1996 (Histoire et perspectives méditerranéennes).
- Valeurs et absolu : actes du colloque international de philosophie, sous la dir. de HADDAD CHAMAKH Fatma et BEN SAID CHERNI Zeineb**, Tunis, CNUST, 1996.

# مراجعات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

## المحتويات

- رسالة جامعية : ..... 3  
حضائر الإستعمار : الهندسة المعمارية  
و التحضر و نشأة المجتمع الحديث  
في إطار الجاليات الإيطالية (1869-1934)  
صيا فو لار
- بحوث بصدد الإنجاز : ..... 9  
رجال الأعمال التونسيون : هجرتهم إلى أوروبا  
و تجربتهم في تكوين الشبكات  
جان بيار كصارينو
- آذر ما صدر ..... 15
- المجلات ..... 19
- فضاءات البحث ..... 22
- الريزنامة العلمية ..... 23
- أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة ..... 25

عدد 44 فيفري 1997